

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 CFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3557 du Mardi 5 Janvier 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Abbé Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville

«La validité juridique de l'enquête diocésaine de la cause du Cardinal Emile Biayenda accordée»
(P.12)

René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d

«Je suis victime de manœuvres staliniennes»



(P.5)

Election présidentielle

Pourquoi pas un calendrier électoral couvrant l'année 2016?

(P.3)

Message de vœux du président de la République, à l'occasion du nouvel an 2016

Le président Denis Sassou-Nguesso.

(P.3)



Parlement

A la clôture des sessions, la moisson des affaires adoptées n'était pas satisfaisante

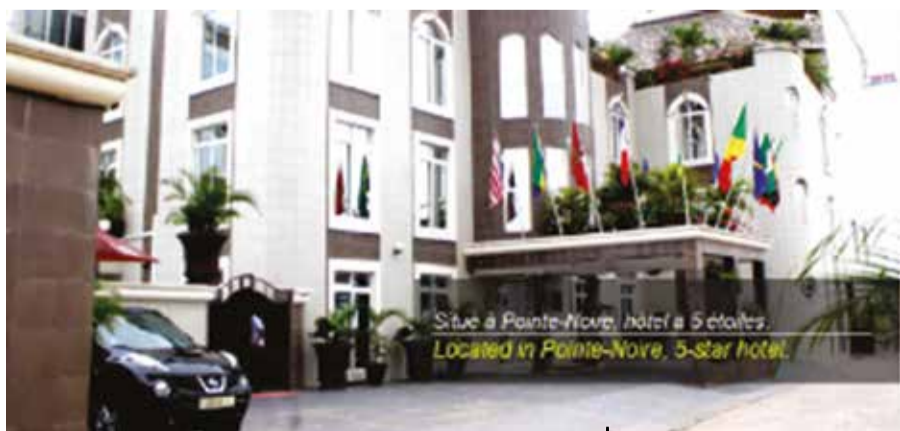
(P.7)

Le Service commercial du journal La Semaine Africaine souhaite les vœux les meilleurs, de bonnes performances, à tous ses annonceurs et animateurs de points de vente.



Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez

OKEN PALACE HOTEL



DEVEL SA: Calendrier des formations du 1^{er} trimestre 2016

(P.5)

Le site web de la Direction Générale des Impôts et des Domaines, désormais accessible à tous les contribuables, à l'adresse suivante:
www.impots-gouv.cg

Editorial

Rompre avec les vieux schémas, pour faire naître la nouvelle République

(P.3)



BONNE ANNÉE À TOUS

La Direction Générale de Airtel Congo
et son personnel vous souhaitent une
bonne et heureuse année 2016



LE RESEAU DES SMARTPHONES

Election présidentielle

Pourquoi pas un calendrier électoral couvrant l'année 2016?

Lors de son message à la Nation devant l'assemblée nationale réunie en session plénière, le mardi 22 décembre 2015, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a annoncé la tenue de l'élection présidentielle anticipée courant premier trimestre 2016. Faisant suite à cette annonce, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a soumis au conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 30 décembre 2015, sous le haut patronage du chef de l'Etat, un projet de décret portant convocation du corps électoral, le dimanche 20 mars 2016, pour le premier tour de l'élection du président de la République, sur toute l'étendue du territoire national. Alors qu'il est question du renouvellement de toutes les institutions nationales pour les conformer à la nouvelle Constitution, comme promis par le chef de l'Etat, le gouvernement donne ainsi l'impression de continuer à se livrer au travail fractionnaire, au lieu de traiter le problème dans sa globalité, faisant ainsi courir au pays, des risques de crise politique inutile autour des élections.

Dans son message devant l'assemblée nationale, le président Denis Sassou-Nguesso a donné l'option de la mise en place des nouvelles institutions nationales, conformément à la Constitution du 25 octobre 2015. «Le bon sens commande que l'élection présidentielle soit, après le vote de la nouvelle Constitution, le tout premier acte qui consacre l'entrée effective dans la nouvelle République. La césure entre les deux Républiques datera du jour de la prise de ses fonctions par le nouveau Président de la République. A partir de ce jour-là, s'enclenchera la réorganisation de l'Etat ainsi que le processus de mise en place des nouvelles institutions prévues dans la Constitution du 25 octobre 2015», avait-il déclaré. En prenant cette option, il

est clair que le président de la République a fait de 2016, une année électorale. En effet, en dehors de l'élection présidentielle dont le premier tour est fixé au dimanche 20 mars 2016, il devrait y avoir des élections législatives, pour le renouvellement de l'assemblée nationale, des élections locales, pour le renouvellement des conseils départementaux, et des élections sénatoriales, pour celui du sénat. En principe, au cours de cette période, les institutions pourvues par voie administrative ou par des élections professionnelles devront être également renouvelées, tout comme les nouvelles institutions établies par la nouvelle Constitution, comme le Conseil de consultation du dialogue national. Tout ceci devrait se faire dans la période du 2 janvier au



Le bulletin unique va remplacer l'ancien système à bulletins multiples.

12 août 2016, pour que la nouvelle République soit au complet, du point de vue de ses institutions, lors du message sur l'état de la Nation du président de la République nouvellement élu, devant le parlement réuni en congrès, le 13 août et lors de la célébration, le 15 août, de la fête de l'indépendance à Madingou, le chef-lieu de la Bouenza, département qui boucle la première série des programmes départementaux de municipalisation accélérée. Le président élu aura déjà nommé son premier ministre et mis en place son gouvernement. Cela suppose un grand travail qui doit commencer, dès maintenant, par la mise en place de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante), dès la promulgation de la loi électorale actuellement en discussion au parlement. La Ceni devrait, rapidement, prendre en main, suivant ses missions définies

par la loi, la préparation et l'organisation des élections. Son premier chantier est la révision, pendant au moins un mois, du corps électoral, avant de se lancer dans l'organisation du scrutin présidentiel dont le premier tour est fixé au 20 mars 2016 et qui va expérimenter l'introduction du bulletin unique. Après la présidentielle, il faudra passer, rapidement, aux élections législatives et locales. Au lieu de voir le calendrier électoral dans sa globalité, suivant la volonté exprimée par le chef de l'Etat de renouveler toutes les institutions du pays pour les conformer à l'esprit et à la lettre de la nouvelle Constitution, le gouvernement avance au compte-gouttes. Ce qui risque de retarder l'entrée de toutes les institutions dans la nouvelle République.

Joël NSONI

Editorial

Rompre avec les vieux schémas, pour faire naître la nouvelle République

Après le référendum constitutionnel, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est face au destin de son pays. Vétéran de la classe politique congolaise, il déborde encore d'énergie, à ce que l'on voit, pour conduire son pays sur les rives du développement, du modernisme, de l'industrialisation, de la diversification économique, de la paix, de l'unité nationale, etc.

La nouvelle Constitution lui permet de solliciter les suffrages de ses compatriotes, alors qu'il aurait embrassé sa retraite politique, si jamais la Constitution du 20 janvier 2002 était maintenue. Comme en 1990, lorsque le pays négocia péniblement le virage démocratique, après la chute du mur de Berlin et le discours de François Mitterrand au sommet France-Afrique de La Baule, le voilà de nouveau au centre d'un virage que le pays doit réussir: l'entrée dans une nouvelle République qui doit consacrer une démocratie pluraliste apaisée, une stabilité institutionnelle dans un système politique où le premier ministre peut être renversé par une motion de censure des députés et que l'assemblée nationale peut être dissoute par le chef de l'Etat. A deux reprises, ce système semi-parlementaire a été à l'origine de deux conflits fratricides dans le pays: en 1959 et en 1993. En y revenant, il faut espérer que cette fois-ci, les mentalités politiques sont suffisamment matures, pour ne pas retomber dans les travers du passé.

Principal artisan de cette nouvelle République qui a connu une naissance douloureuse, Denis Sassou-Nguesso sera, sans doute, dans trois mois, le premier commandant de bord de ce navire qui va prendre le large après le premier scrutin présidentiel. Mais, rien n'est gagné d'avance. Certains observateurs prédisent même une élection très serrée, face à une opinion plutôt favorable à l'alternance et à une opposition qui entend déployer de nouvelles stratégies, pour ne plus retomber dans les erreurs du passé.

L'actuel chef de l'Etat connaît fort bien les attentes immenses et légitimes de ses compatriotes. Ceux-ci souhaitent, en tout cas dans leur écrasante majorité, que nouvelle République rime avec renouveau de la classe politique. Ce sera les condamner à avaler des couleuvres, si le prochain programme quinquennal voit à ses avant-postes, les mêmes acteurs qui ont œuvré pour «La nouvelle Espérance» et «Le chemin d'avenir». Les Congolais ont le sentiment que la manne pétrolière dont leur pays a été gratifié pendant une décennie (2004-2014), et qui s'est traduite par des budgets annuels excédentaires n'a pas convenablement contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie. Des progrès ont été réalisés, certes, surtout dans le domaine des infrastructures, grâce à la municipalisation accélérée des départements. Mais, la santé, l'électricité, l'eau courante, le logement social, l'emploi, l'école, le transport en commun, l'alimentation, l'administration, les télécommunications, la sécurité sociale, la retraite, le pouvoir d'achat des salariés, etc. sont des domaines fondamentaux de vie dans lesquels les progrès ont été en dents de scie.

Les Congolais ne comprendraient pas que la nouvelle République ait été créée pour perpétuer les mêmes mentalités. Il y a, certes, du bon à retenir du passé, mais pas mal de faiblesses à remonter, pour que la gestion publique soit au plus près des préoccupations des populations. C'est le défi que le président Denis Sassou-Nguesso est appelé à relever, pour relancer la confiance auprès de ses compatriotes. Sans pour autant aller dans la rupture, le besoin d'une dose assez relevée de renouveau donnera pas mal de chance à la nouvelle République, non seulement de favoriser le développement pour le bien-être des populations, mais également rassembler les Congolais qui s'étaient sérieusement divisés sur la question de l'évolution des institutions.

Joachim MBANZA

Message de vœux du président de la République, à l'occasion du nouvel an 2016

Mes Chers Compatriotes,

Au seuil de la nouvelle année, mes premières pensées vont, ce soir, à toutes celles et à tous ceux parmi vous qui sont en proie aux rudes épreuves de la vie, à la détresse et aux incertitudes du quotidien. Je partage leurs peines et leurs souffrances. Je les exhorte à puiser dans la compassion de la nation les indispensables ressources de l'espoir et du réconfort, afin que l'année 2016 leur soit légère et supportable. Au Congo, à chaque Congolaise et à chaque Congolais, j'offre, du fond du cœur, mes vœux ardents de santé, de prospérité et de bonheur.

Mes Chers Compatriotes,

Que d'épreuves ont accablé le monde, au cours de l'année qui s'achève! Que d'horreurs l'ont endeuillé!

Le terrorisme aveugle, lâche et barbare a amplifié son entreprise meurtrière, en frappant indistinctement en Afrique, en Europe, en Amérique, en Asie. Ceci, du premier au dernier mois de l'année, sans répit, rappelant à la conscience universelle que les valeurs et les aspirations profondes que tous les hommes ont en partage: la paix, la sécurité, la tolérance, le droit à la vie, le caractère sacré de la personne humaine, sont gravement menacées par cette nébuleuse obscurantiste.

Le phénomène migratoire a connu, en 2015, une recrudescence prenant la forme de crise mondiale aux conséquences souvent tragiques. L'effondrement du cours du pétrole a pro-



Le président Denis Sassou-Nguesso.

voqué une réduction drastique des recettes de l'ensemble des pays pétroliers, plongeant les économies de ces derniers dans des tensions inattendues. Par bonheur, ces écueils et difficultés ne sont pas insurmontables. Avec la volonté et la détermination de chacun et de tous, l'humanité peut se forger les raisons de l'espoir et de l'optimisme. Nous en avons la preuve, à travers l'heureux aboutissement de la récente Conférence de Paris sur le Climat.

En 2015, le Congo s'est frayé son chemin, son propre chemin: celui du dialogue constructif, celui de la réaffirmation de son identité à travers sa pleine capacité à prendre en main son destin. Les Congolais ont donné à comprendre à tous que, comme les autres peuples du monde, ils

sont les seuls juges de leur sort. C'est le sens du message que nous avons délivré au monde. En toute humilité, en toute liberté, dans la pleine dignité, nous avons choisi des institutions nouvelles, ouvrant ainsi, souverainement, à notre pays, les portes de la nouvelle République. En 2015, malgré les contrecoups du marché pétrolier sur notre économie, nous avons poursuivi, avec plus ou moins de bonheur, l'effort national de dotation de notre pays en infrastructures indispensables à son développement. Nous avons consolidé nos acquis sociaux. Nous avons sauvegardé la paix nationale. En 2015, le mérite et le génie de notre peuple ont été mis en lumière, grâce à l'organisation réussie des 11^{es} Jeux Africains.

Une performance éclatante qui a valu à notre pays la reconnaissance unanime de l'Afrique.

Mes chers Compatriotes,

Que dire de l'année 2016? 2016, c'est l'année de la mise en œuvre effective et progressive des nouvelles institutions de la République. C'est une année électorale. Une année qui, à ce titre, doit de nouveau consacrer notre haute maturité et notre sens élevé de la nation.

Cela pour que les échéances politiques à venir, en commençant par l'élection présidentielle dont la date vient d'être fixée, ne fassent pas le lit des diables qui, de temps en temps, quand ils le veulent, nous prennent la tête. C'est la raison pour laquelle, je demande à chacune des parties prenantes au processus électoral notamment: les organes en charge de la gouvernance électorale, les partis politiques, les acteurs de la société civile, les citoyens-électeurs, de mettre tout en œuvre, afin que la nouvelle République soit portée sur les fonts baptismaux, dans la paix et la cohésion nationale. 2016 s'annonce, par ailleurs, comme une année difficile au plan économique et financier, résultat inéluctable, ainsi que je l'ai dit tantôt, de la chute vertigineuse du prix du baril de pétrole. Cette conjoncture défavorable ne doit pas entamer notre ardeur au travail. Au contraire, elle doit être le levain de notre capacité à donner à la nation ce qu'elle est en droit d'attendre de nous. La dynamique de progrès qui est en marche depuis quelques années ne doit pas s'arrêter. Nous

devons, malgré tout, maintenir le cap de nos ambitions économiques et sociales, en disposant de nos ressources avec parcimonie. Ainsi, en accordant la prédilection à l'essentiel, l'Etat sera en mesure de tenir ses principaux engagements, surtout ceux à caractère social. Dans cette optique, pour ne citer qu'un exemple, le Gouvernement poursuivra l'effort de valorisation progressive du point d'indice des salaires des agents de l'Etat, en le faisant passer de 250 à 275, à compter du premier janvier 2016, conformément aux recommandations du Comité National du Dialogue Social.

Un autre engagement auquel l'Etat ne doit se dérober en 2016, c'est la municipalisation accélérée du département de la Bouenza et l'organisation de la Fête nationale à Madingou. Les populations de la Bouenza sont en légitime attente de la réalisation de cette promesse. Elle doit être tenue.

Mes Chers Compatriotes,

Voilà donc ce que sera 2016. Année du renouveau institutionnel et politique. Année de l'audace face aux incertitudes conjoncturelles. Année qui, comme d'autres, n'aura pour défis que des difficultés à vaincre, des désirs à combler, des besoins à satisfaire. Cela n'est pas nouveau, car c'est le combat de la vie, le combat de chaque instant, le combat de tous les temps. A nous d'affronter ce combat, toujours unis, dans l'indispensable cohésion et la nécessaire cohérence, pour donner à la République naissante des assurances de stabilité et de pérennité. Nous en avons les moyens. Nous en avons les possibilités. Tous mes vœux accompagnent chacune et chacun de vous, afin que 2016 soit pour nous tous une année de tous les succès. Vive le Congo! Vive la République!

A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET MADAME



Le Directeur Général des Douanes et des Droits Indirects et le personnel des douanes présentent leurs vœux de bonheur, de longévité, de prospérité et de réussite à Son Excellence Monsieur

Denis SASSOU

NGOUESSO et Madame, à l'occasion de la nouvelle année 2016.

Puisse le Seigneur leur accorder des bénédictions et une santé de fer pour conduire à terme le projet de société le «Chemin d'Avenir», en vue de l'émergence du Congo à l'horizon 2025!

Jean Alfred ONANGA

Election présidentielle anticipée de 2016

Les populations de M'vouti demandent à Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature

Les populations du district de M'vouti, dans le département du Kouilou, ont demandé, le 25 décembre 2015, au président Denis Sassou-Nguesso, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle anticipée de 2016. Cette demande de candidature a été faite lors de la célébration de la fête de la nativité, au cours de laquelle la présidente de la Fondation Congo assistance, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat, a offert des jouets à près de sept cents enfants de vingt-six villages du district de M'vouti, dont l'âge varie entre 3 et 13 ans.

Matérialisant leur demande, les populations de M'vouti ont remis au président Denis Sassou-Nguesso, par le biais de son épouse, une lettre de motivation des populations du Mayombe (M'vouti et Kakamoeka) et une contribution financière à la caution exigée par la loi électorale au dépôt de toute candidature à la présidence de la République. A cet effet, M. Mambou Kokolo, représentant les populations de ce district, a expliqué que cette contribution financière est répartie dans cinq enveloppes de format A, symbolisant cinq ans de mandat présidentiel, le tout contenu dans un panier en liane, synonyme de pouvoir. Pour sa part, le sous-préfet du district de M'vouti, M. Dieudonné Mboumba, a réaffirmé l'engagement des populations à consolider à jamais leur alliance avec le président Denis Sassou-Nguesso, saluant aussi l'engagement de la Première

Dame du Congo, pour son implication à la cause des enfants. Les enfants de ce district ont reçu de l'épouse du chef de l'Etat, des vélos, des poupées et plusieurs autres jouets, ainsi qu'un kit alimentaire. M'vouti a toujours été le premier district du Congo à demander la candidature du président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle, comme en 1985. Ainsi et maintenant, comme en 2002, 2009, M'vouti sera, en 2016, le vivier électoral de Denis Sassou-Nguesso et le soutien indéfectible à sa politique. Signalons que la cérémonie a été rehaussée de la présence du ministre des zones économiques spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, député élu dans la deuxième circonscription de M'vouti, et son épouse qui s'est impliquée dans la mobilisation des habitants, cadres et amis, et du ministre l'enseigne-



L'arrivée de l'épouse du chef de l'Etat à Mvouti.



Pendant la distribution des jouets aux enfants.

ment primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, des députés Amédée Kiloemba, Nicaise Martin Makosso, du sénateur Godfrey Mavoungou, du vice-

maire de Pointe-Noire, Victor Foudi, des Directeurs Noël Mouanda, Alphonse Louvounou, Jourdain Ngoma, Célestine Nguimbi et Alexandre Bouyou.

MM.

René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d

«Je suis victime de manœuvres staliniennes»

Interdit depuis près de onze mois de sortir de la ville-capitale, Brazzaville, alors qu'il doit se rendre en France pour des raisons médicales, René Serge Blanchard Oba, président du M.s.d (Mouvement pour la solidarité et le développement), qui porte dans le fémur gauche de son pied, un clou qui part de la hanche au genou, après un accident de circulation à Brazzaville, est sorti de sa réserve. En effet, au cours d'une conférence de presse animée, lundi 28 décembre 2015, au siège de son parti, il s'en est pris, vivement, à la «police politique» qui, selon lui, l'a fait débarquer à deux reprises de l'avion, après les formalités de police, sans lui notifier un quelconque motif. «Je suis victime de manœuvres staliniennes de certains qui prétendent agir au nom de l'Etat», affirme-t-il.

Pendant la conférence de presse, René Serge Blanchard Oba, se déplaçant à l'aide d'une béquille, est revenu sur le drame qu'il vit, personnellement, à cause de l'empêchement qui lui est fait de quitter la capitale, Brazzaville. D'après lui, c'est depuis le 28 janvier 2015 qu'il devait se rendre en France, pour un contrôle médical. Depuis, il en est empêché, alors que sa situation sanitaire se dégrade. Il pense que



c'est à cause de son engagement politique à l'opposition qu'il est victime de cette persécution. «J'ai, simplement, donné un point de vue sur la marche de mon pays et surtout avoir rejoint l'opposition. Deux fois, j'ai été débarqué de l'avion après les formalités de police dûment établies. Aucune notification ne m'est adressée. La dernière fois, on m'a laissé prendre l'avion jusqu'à Pointe-Noire. C'est au pied de l'appareil qu'on m'embarque dans un autre avion pour me faire revenir à Brazzaville», a-t-il déclaré. «Il m'est interdit d'obtenir un passeport, y compris ma fille de trois ans qui devrait se rendre en vacances. Je suis contraint de me faire piquer tous les jours, pour des mesures préventives», a-t-il signifié, tout en précisant qu'il a introduit un recours auprès du chef de l'Etat, garant des libertés individuelles et fondamentales.

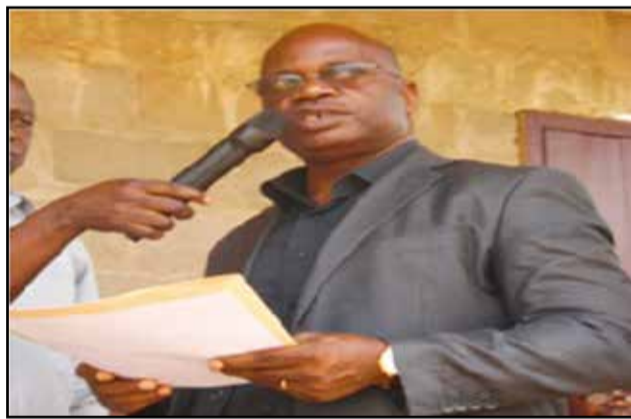
René Serge Blanchard Oba a dénoncé «la police politique qui, comme un leurre, conduit, inexorablement, à la destruction conditionnée et à remplir la gibecière de l'autorité de mensonges inouïs et de servir la torture comme le pis-aller». Il s'est dit étonné d'entendre le chef de l'Etat féliciter la Force publique, lors de son message devant le parlement réuni en congrès. Sans jeter l'opprobre sur certaines personnalités, il estime qu'il est, malheureusement, la cible de cette police politique. Mais, il garde espoir: «Dieu est juste et bon. Je crois que le moment venu, il touchera le cœur du président de la République, pour qu'il n'entende pas les fauves qui sont autour de lui et qui l'emmènent dans un mauvais chemin». Devant cette situation, il a demandé aux journalistes de l'accompagner, prochainement, à l'aéroport, afin de vivre les faits. Le conférencier estime que s'il a choisi de parler, c'est pour une cause juste, «pas pour défier qui que ce soit, mais pour constater, matériellement, les pratiques honteuses en cours de la police politique dans le pays».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Commune de Ouessou (département de la Sangha)

Don de la F.a.o au groupement communautaire de Maboko et à deux agriculteurs

Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration du statut nutritionnel des populations, la F.a.o (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a fait un don d'intrants et d'équipements agricoles au groupement communautaire de Maboko, à un maraîcher indépendant et à un arboriculteur. Le don a été remis, le vendredi 4 décembre 2015, par Marius Saya-Maba, chargé de programme au niveau de la F.a.o, lors d'une cérémonie au siège provisoire de la mairie centrale, à Mindongo, en présence d'Ambroise Loufouma, directeur de la commercialisation des produits agricoles, des représentants du secrétariat général de la préfecture, du vice-président du conseil départemental de la Sangha, de l'adjoint au maire de la ville de Ouessou, Patrick Goack Mezes, et des bénéficiaires.



Marius Saya-Maba prononçant son allocution.

Au Congo, deux villes ont été retenues pour le projet horticoles: Pointe-Noire et Ouessou. C'est une initiative qui s'aligne sur les recommandations de la deuxième conférence internationale sur la nutrition, tenue à Rome, en juin 2014, sur le thème: «La sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain en Afrique centrale, grâce à une meilleure disponibilité de la nourriture produite localement». Les cérémonies de lancement officiel de ce projet dans les deux villes du Congo ont eu lieu, en février 2015 et les retrouvailles de ce jour ne sont que la poursuite des activités de mise en œuvre de ce projet, et concernent la remise officielle des intrants et équipements agricoles prévus pour sa bonne exécution. Il s'agit d'un échantillon de moto-brouette, des arrosoirs, des binettes, une moto pompe de 3 pouces, des tuyaux d'arrosage, etc. Dans son mot de circonstance, Marius Saya-Maba a évoqué l'importance du projet: «Il va de soi que face

à la pression de l'homme sur la forêt, il y a lieu de développer des activités alternatives comme la production maraîchère. C'est un élément important, non seulement pour la survie des populations, mais également, pour la survie de la planète. Notre souhait est que ce matériel soit utilisé à bon escient, parce que son acquisition est, essentiellement, fondée sur les attentes réelles des bénéficiaires, d'une part, et les aptitudes techniques de ce matériel à répondre à ce projet, d'autre part. Avec l'appui de la mairie et de la direction départementale de l'agriculture, logiquement, ce projet devait donner les résultats escomptés». Les bénéficiaires ont, dans leur mot de circonstance, remercié la F.a.o pour ce don, en prenant l'engagement d'utiliser le matériel reçu à bon escient.

Victor GUEMBELA
Correspondant Résident à Ouessou

DEVELSA
Accélérateur de Développement, Actuateur de Performance

DEVEL SA : CALENDRIER DES FORMATIONS DU 1^{er} TRIMESTRE 2016

Pour tout besoin d'informations et inscription : TEL : 06 627 14 14 / 05 781 00 00 Mails : devc@info2008@yahoo.fr / info.develsa@gmail.com

| A Kit de performance en management des agents d'encadrement et divers managers | | | | | |
|---|---|-----------------------|----------|--|---|
| N° | Module | Coût de participation | Durée | Période de réalisation | Lieu de réalisation |
| A1 | Les bases du management et la gestion du temps | 250 000 | 2 jours | 27 au 28 janvier 2016 29 au 30 janvier 2016 | Tous les séminaires se réaliseront au siège de notre société, situé au centre - ville de Pointe - Noire, vers la radio PNR, non loin de la résidence du gouverneur. |
| A2 | Réussir ses réunions : Préparer, conduire et animer efficacement | 250 000 | 2 jours | 17 au 18 février 2016 | |
| A3 | Manager ses collaborateurs : Accompagner et développer ses équipes | 250 000 | 2 jours | 19 au 20 février 2016 | |
| A4 | Communication et relations humaines : être et agir en milieu professionnel | 250 000 | 2 jours | 04 au 05 mars 2016 | |
| A5 | Finance pour non financiers | 250 000 | 2 jours | | |
| Total | | 1 250 000 | 10 jours | | |
| B Autres diverses formations destinées aux agents de recouvrements (B3), aux Secrétaires et Assistantes de Direction (B1 et B2) et toute personne intéressée. | | | | | |
| N° | Module | Coût de participation | Durée | Période de réalisation | Lieu de réalisation |
| B1 | Perfectionnement outils bureautiques | 212 500 | 2 jours | 10 au 11 février 2015 | Tous les séminaires se réaliseront au siège de notre société, situé au centre - ville de Pointe - Noire, vers la radio PNR, non loin de la résidence du gouverneur. |
| B2 | Organisation du travail et gestion du temps | 212 500 | 2 jours | 12 au 13 février 2015 | |
| B3 | Mise en place et management de la procédure de recouvrement de l'entreprise | 250 000 | 2 jours | 18 au 19 mars 2015 | |

Note : Pour nous permettre une meilleure organisation, nous vous prions de vous inscrire très rapidement.

Un 31 décembre sanglant sur la deuxième sortie Nord de Brazzaville

Un minibus de transport public, de marque Toyota Hiace, roulait à vive allure, jeudi 31 décembre 2015, sur la deuxième sortie Nord de Brazzaville. Il a fini par provoquer un accident dramatique ayant fait quatre victimes. En provenance du quartier Djiri-Manianga, le véhicule a fait une sortie de route, en arrivant au niveau de l'arrêt Ecole, à Ngamakosso, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement, et fauché quatre personnes se trouvant au bord de la chaussée, dont une vendeuse et son bébé, une autre femme et un cyclomotoriste ouest-africain roulant sur une moto Djakarta. Tous ont été entraînés dans le caniveau qui borde la chaussée. La violence du choc était telle qu'ils sont morts sur-le-champ. C'est une fin d'année dramatique pour ces victimes et leurs familles respectives. D'après des témoins, la défaillance du système de freinage du véhicule serait à l'origine de l'accident. Le chauffeur et son contrôleur ont pris la fuite après l'accident, pour échapper, semble-t-il, à la justice populaire. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue la plus proche, par la police. Comme on le voit, le contrôle technique a son importance, surtout lorsqu'il s'agit de véhicules de transport en commun. Il est plus que temps de mettre hors de la circulation routière, ces «cerceaux motorisés» qui sèment la mort sur la voie publique.

Un Congolais trouve la mort dans un aéroport en Chine!

Mardi 29 décembre 2015, un Congolais, dont l'état de santé était chancelant, a trouvé subitement la mort dans l'aérogare de l'aéroport de Beijing, en Chine, où il s'était rendu, dans l'espoir d'y trouver les meilleures conditions de soins. Malheureusement, alors qu'il s'apprêtait à effectuer les formalités d'usage à l'aéroport de Beijing, il s'est, brusquement, effondré, au grand étonnement des autres passagers et du personnel de l'aéroport. Il n'a donc pas survécu à son malaise. Les Congolais sont obligés d'aller loin, pour trouver des soins de bonne qualité et, parfois, l'irréversible intervient, avant même d'arriver là où l'on voulait se rendre.

A Météo, les érosions menacent la ligne haute tension de la S.n.e

A Météo, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, il y a des zones abandonnées où un phénomène d'érosion de grande ampleur, consécutif aux fortes pluies de la saison, inquiète les habitants. Les érosions ont creusé de profonds ravins dans plusieurs rues et rasent les limites des habitations. Pour ralentir l'avancée des ravins, les habitants y jettent des carcasses de véhicules et amoncellent des pneus usés. Mais, rien n'y fait. Un collecteur a cédé et, dans la rue Energie, les pylônes de la ligne haute tension de la S.n.e (Société nationale d'électricité) sont dangereusement menacés et risquent d'être engloutis. Dans les zones les plus touchées, les demandes d'assistance à répétition aux autorités communales n'ont pas de suite. Pas une seule réponse. Les habitants du quartier se demandent pourquoi cette indifférence. Pour ceux qui ont construit leurs maisons sous les câbles de haute tension de la S.n.e, cela peut constituer un coup de semonce et un danger permanent.

Les ex-agents de l'ex-C.n.t.f en colère à Brazzaville

La semaine passée, les agents de l'ex-C.n.t.f (Chantier naval et des transports fluviaux) ont fait éclater leur colère contre les pouvoirs publics qui n'ont pas encore payé leurs droits sociaux, alors que des cadres de leur entreprise, liquidée, est née la So.co.tr.a.f (Société congolaise des transports fluviaux). Dans la déclaration qu'ils ont publiée, à l'issue de leur assemblée générale tenue au port fluvial, ces travailleurs réclament le paiement, dans les plus brefs délais, des arriérés des salaires de la période allant de 2011 à 2014, le bonus de bonne séparation et le reste des droits. Et ils se disent prêts à empêcher l'installation de la nouvelle société et à organiser des sit-in, jusqu'au dernier paiement de leurs droits, si leurs revendications ne sont pas satisfaites. D'avance, ils rendent le gouvernement responsable d'éventuels débordements.

Il meurt calciné dans une maison abandonnée à Dolisie

A Dolisie, troisième ville du pays, les habitants du quartier Bacongo ont été surpris par l'incendie d'une maison située dans la rue du Caire. Cette maison a disparu dans les flammes. Cependant, l'on a découvert, sous les cendres et les débris, le corps bien calciné d'un jeune homme de 23 ans, selon l'A.c.i (Agence congolaise d'information). D'après les témoignages recueillis par l'agence, la victime souffrait de troubles comportementaux. Il squattait, depuis quatre ans, cette habitation dont le propriétaire résiderait à Pointe-Noire. L'occupant l'avait transformée en dépôt de tout objet qu'il ramassait dans la rue. Toute tentative de l'y déloger était vaine. Le chef du quartier s'était avoué impuissant à l'expulser, même avec l'appui de la Force publique. Le corps a été enlevé et enterré le même jour, après le constat d'usage des services de police.

A Ouesso, les taximen se plaignent du comportement des agents de la Force publique

Les taximen de la ville de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, se plaignent du fait que certains agents de la Force publique, particulièrement les policiers routiers, ne payent pas leurs courses de taxi. «C'est devenu une loi. Si vous ne prenez pas un policier routier dans votre voiture, il relève, immédiatement, votre immatriculation et vous colle une amende, pour une infraction fantaisiste. Parfois, ils sont deux à solliciter votre taxi, sans payer. C'est un manque à gagner pour nous, alors que nous sommes tenus de faire un versement à la fin de la journée au propriétaire de la voiture», affirme un taximan. Les taximen souhaitent que cette situation soit tirée au clair avec les responsables de la police à Ouesso.

Et revoilà les nids de poule dans les avenues goudronnées de Brazzaville

Juste avant les jeux africains de septembre 2015, les nids de poule et autres trous qui jonchaient les avenues goudronnées de la ville-capitale avaient été colmatés, professionnellement, par la société chinoise C.r.b.c. Les automobilistes avaient applaudi. On pouvait ainsi rouler dans la ville, sans rencontrer de nids de poule. Depuis le début de la saison des pluies, les nids de poule ont fait leur réapparition. La route qui va du rond-point Mouhomi, à Mfilou, au rond-point Mazala, à Moukondo, a été détruite sur au moins 30 mètres par l'eau de pluie et un étang s'y est formé. Les automobilistes sont obligés de dévier dans le quartier. Un nid de poule au niveau de la Fougère est à l'origine des embouteillages sur la route du Djoué, après le rond-point Bifouiti. A quand le colmatage de ces nouveaux nids de poule?

Election présidentielle de mars 2016

L'U.f.d appelle à la candidature du président Sassou-Nguesso

Le bureau politique de l'U.f.d (Union des forces démocratiques), parti situé à la majorité, s'est réuni en session extraordinaire, dimanche 27 décembre 2015, à l'hôtel Ledger, à Brazzaville, sous la direction de son président, Josué Rodrigue Nguonimba, pour analyser le contenu du message du président de la République prononcé le 22 décembre 2015, devant l'assemblée nationale. L'U.f.d appelle à la candidature du président Sassou-Nguesso, pour «poursuivre l'œuvre de l'édification nationale et de consolidation de la paix déjà amorcée».



Josué Rodrigue Nguonimba.

Dans une déclaration rendue publique par Albert Ngoubili, chargé de la communication, porte-parole du parti, l'U.f.d réaffirme son soutien au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, suite à l'heureuse initiative prise d'aller au-devant des attentes du peuple congolais, en fixant, sans ambiguïté, l'échéance de l'élection présidentielle, courant premier trimestre de l'année 2016. Le parti fondé par le patriarche Charles David Ganao a, ensuite, demandé, «très respectueusement, au camarade Denis Sassou-Nguesso, de bien vouloir se porter candidat à l'élection présidentielle 2016, afin de poursuivre l'œuvre de l'édification nationale et de consolidation de la paix déjà amorcée». L'U.f.d a justifié sa prise de position par trois raisons essentielles:



Le bureau politique de l'U.f.d.

- «Premièrement: les préceptes de son président-fondateur, Charles-David Ganao, qui a inscrit l'U.f.d dans son ancrage national et dans le soutien, l'appui et l'accompagnement de l'action du président Denis Sassou-Nguesso;
- Deuxièmement: le climat de paix instauré et maintenu par le président Denis Sassou-Nguesso sur le territoire national, paix sans laquelle aucun développement n'est possible;

- Troisièmement: la volonté clairement exprimée le 25 octobre 2015, par le peuple congolais, laquelle a abouti à l'entrée de notre pays dans une nouvelle République». Dans son mot d'ouverture, le président de l'U.f.d, le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a saisi cette opportunité, pour exhorter les membres du bureau politique à «l'unité, à la cohésion au sein du parti, en ce moment particulier où il s'agit de faire des choix politiques judicieux...».

Après la réunion du bureau politique, le président national de l'U.f.d, Josué-Rodrigue Nguonimba, en sa qualité de député élu dans la circonscription unique de Djambala, est allé passer la période des fêtes de fin d'année avec ses mandants, du 31 décembre au 2 janvier 2016, pour une adhésion massive de la décision du bureau politique, véritable illustration de la directive historique du patriarche fondateur Charles David Ga-



La marche des militants de l'U.f.d à Djambala réclamant la candidature du président Sassou-Nguesso.

nao, consigne qui consiste à soutenir le président Denis Sassou-Nguesso jusqu'au bout. Une marche populaire a conduit les populations du centre Djambala vers le stade, pour un match de football de gala et, ensuite, plusieurs descentes dans les villages voisins du district Djambala, pour y rencontrer les sages et véhiculer le même message d'adhésion, de cohésion et de paix. Le

20 mars, tout Djambala ira aux urnes voter Denis Sassou-Nguesso, s'il acceptait de présenter sa candidature. A Djambala, le ministre Josué-Rodrigue Nguonimba a offert un repas à la population pour le nouvel an.

Pascal-Azad DOKO

Troisième circonscription de Talangaï (Brazzaville)

Sylvestre Ossiala au chevet des familles victimes des inondations

Député élu dans la troisième circonscription de Talangaï, deuxième vice-président du bureau de l'assemblée nationale, Sylvestre Ossiala a fait du partage avec les populations, une tradition marquant la période des fêtes de fin d'année. Mais, dans sa circonscription, 2015 s'est achevée en jetant dans la détresse, des dizaines de familles victimes des inondations et de l'ensablement de leurs domiciles, à la suite des pluies qui ont provoqué le débordement des rivières Mikalou et Tsiémé. Face à la détresse de ses compatriotes des quartiers 63 et 66, le député a retroussé ses poches.



Le député Ossiala (au milieu), pendant la distribution de l'allocation.

C'est ainsi qu'il a volé au secours de plus de 140 familles, en leur assurant une allocation financière devant leur permettre de se reloger provisoirement. Mardi 29 décembre 2015, les représentants des familles recensées ont touché cette allocation, au domicile de leur député, au quartier Mpila, à Brazzaville. Ce jour-là, dans l'après-midi, Sylvestre Ossiala avait ouvert les portes de sa résidence aux chefs des familles recensées par son équipe comme devant bénéficier de l'aide financière qu'il leur avait promise. L'opération s'est déroulée dans l'ordre et la discipline, en présence du suppléant, Patrick Ondongo, et du directeur de cabinet, Jean Eyenga. Tout le monde a été pris en compte. Même les retardataires, comme il n'en manque pas. Sans prétendre remplacer l'Etat, le député Sylvestre Ossiala a expliqué le sens de

son geste comme une action complémentaire à ce que le gouvernement peut envisager de faire en direction des familles ayant perdu leurs domiciles à la suite des érosions, des inondations ou de l'ensablement. Même s'il est interdit de construire à certains endroits, a-t-il reconnu, on ne peut pas rester les bras croisés face à la détresse de ces familles qui ont, parfois, tout perdu. En cette période des fêtes de fin d'année, il fallait, tout de même, penser à eux, les soulager un tant soit peu, avant d'envisager quoique ce soit. Par les mots de remerciements, prononcés non sans émotion, au nom des bénéficiaires, par Jean Nestor Ampha, retraité, vivant dans le quartier 66, le député a compris la profondeur de son geste. Depuis les pluies dont elles sont victimes, ces familles sont sans assistance et voilà que leur élu vient les



Une vue des bénéficiaires.

soulager un tant soit peu. Toujours proche des populations de sa circonscription, Sylvestre Ossiala a offert un bœuf, comme il en a l'habitude, à des familles de sa circonscription, à l'occasion de la bonne année. Joël NSONI

Parlement

A la clôture des sessions, la moisson des affaires adoptées n'était pas satisfaisante

Les deux chambres du parlement congolais ont procédé, mercredi 23 décembre 2015, à la clôture de leurs sessions ordinaires dites budgétaires, la 40^e pour le sénat et la 10^e pour l'assemblée nationale. Les deux cérémonies étaient placées sous les auspices d'André Obami-Itou, président de la chambre haute, et Justin Koumba, président de la chambre basse du parlement. La principale affaire adoptée a été le budget de l'Etat exercice 2016, avec une différence entre les deux chambres. Pour le reste des affaires, la moisson n'a pas été abondante. Une contre-production justifiée par l'agenda politique national qui, selon les parlementaires, a fortement impacté le déroulement des travaux de leurs sessions.

Trente affaires étaient inscrites à la quarantième session ordinaire dite budgétaire du sénat. A peine huit ont été adoptées. Raison invoquée: différentes opérations du référendum du 25 octobre 2015. La principale affaire reste le budget de l'Etat que les sénateurs ont adopté en deuxième lecture avec quelques divergences avec celui arrêté par les députés, au cours de leur séance plénière du 17 décembre 2015, à la somme de 3.779.384.000.000 F.Cfa. En effet, les sénateurs ont adopté le budget à la somme de 3.776.169.000.000 F. Cfa, dont 1.097.328.000.000 F. Cfa pour le fonctionnement et 1.510.547.000.000 F. Cfa pour l'investissement. Une commission paritaire sera mise en place, pour harmoniser les chiffres. Par ailleurs, le budget du sénat exercice 2016, examiné à huis clos, a été adopté dans les mêmes termes que celui

de l'exercice 2015, à savoir: plus 12 milliards de francs Cfa. Par contre, le budget de l'Etat exercice 2015 augmenté et réaménagé a été arrêté, en fin d'exercice, en recettes et en dépenses, à la somme de 2.849.556.000.000 Francs Cfa. En outre, les sénateurs ont fait six recommandations en direction du gouvernement portant, respectivement, sur la publication tardive des lois de finances au Journal officiel; les dispositions publiées nécessitant des textes d'application; les recettes fiscales de la zone pétrolière d'unitization avec l'Angola; la construction des infrastructures de l'administration fiscale; les fonds de contre-partie et le reste à payer. Dans son mot de clôture, André Obami-Itou a informé les sénateurs que conformément aux dispositions de la Constitution du 6 novembre 2015, le sénat a cessé d'être une chambre pérenne. La durée



André Obami-Itou.



Justin Koumba.

de son mandat est de six ans renouvelable (article 134). Dorénavant, a-t-il dit, le régime des sessions se présente ainsi qu'il suit: - la première session s'ouvre, le 15 octobre et se termine, le 23 décembre; - la deuxième session, du 1^{er} février au 10 avril; - et la troisième session, du 2 juin au 13 août. Les députés ont, quant à eux, adopté six affaires sur vingt-cinq inscrites à leur 10^e session ordinaire dite budgétaire. Outre le budget de l'Etat, ils ont adopté le budget de l'assemblée nationale augmenté à la somme de 21.425.723.620 Francs Cfa. De même, ils ont adopté le nouveau règlement intérieur en fonction des dispositions de l'article 121, alinéa 2 de la nouvelle Constitution. Clôurant les travaux de cette session, Justin Koumba a

expliqué aux députés: «Le Congo est sorti grandi de l'épreuve du référendum qui aura mobilisé l'ensemble de la conscience nationale». Malgré les tentatives destinées à empêcher la tenue du référendum, Justin Koumba a estimé que le but atteint constitue un motif de satisfaction. Il a indiqué que l'attention doit être réservée à la jeunesse désœuvrée. «Car, après les affres d'une agitation pré et post-électorale, il nous faut donner à ces jeunes d'autres armes: celles de la paix, du travail en commun et de la concorde nationale. Il faut donner à cette jeunesse, les outils indispensables à la connaissance et leur inculquer les valeurs fondamentales de tolérance, de respect, de compréhension de l'autre, du dialogue et de partage», a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.s.t.c

Déclaration du groupe de contacts sur l'illégitimité des instances dirigeantes actuelles et la mal-gouvernance notoire au sein de la centrale

Nous, membres du «Groupe de contacts» composé des membres du Conseil, du Bureau et du Secrétariat confédéral de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (C.s.t.c), réunis ce jour 31 décembre 2015, à Brazzaville:

- soucieux du respect sans faille des conclusions pertinentes du deuxième congrès extraordinaire de la C.s.t.c tenu à Brazzaville, du 12 au 15 décembre 2011, notamment celles relatives à la convocation du premier congrès ordinaire de la C.s.t.c, en décembre 2015, dans l'unité et un climat apaisé, conclusions confirmées par la recommandation de la dernière session extraordinaire du Conseil confédéral, en septembre 2015;
 - conscients que la convocation et la tenue du tout premier congrès ordinaire de la C.s.t.c dans les délais statutaires est un impératif d'ordre public pour l'ensemble des adhérents et sympathisants qui a été foulé aux pieds, du fait de la méconnaissance des statuts, l'incurie, l'esprit hégémonique, l'amateurisme et le travail fractionnel du président actuel de la C.s.t.c;
 - déterminés à mettre un terme définitif à la tendance persistante et injustifiée de présider aux destinées de la C.s.t.c, au moyen de instances illégitimes, en s'accrochant illicitement au pouvoir;
 - stigmatisant l'amateurisme et la corruption qui ont été érigés sans scrupule, en mode de gestion de la Centrale par le président;
 - résolument engagés à préserver la liberté syndicale et l'autonomie d'action des fédérations affiliées, gage d'un syndicalisme libre et autonome, donc sans rapport de subordination ou de tutelle;
 - conscients de la nécessité vitale de sauvegarder l'unité de la C.s.t.c et de conforter ses acquis dans le contexte actuel de mise en place des institutions de la Nouvelle République, car à République nouvelle, institutions nouvelles et nouveau syndicat.
- A la lumière de ce qui précède, nous, membres du Groupe de contacts, fidèles à la légalité statutaire de la C.s.t.c:

- déclarons illégitimes, le président et le secrétariat confédéral de la C.s.t.c, à compter du 17 décembre 2015, pour expiration des quatre ans de leur mandat respectif;
- invitons les adhérents et sympathisants de la C.s.t.c à la désobéissance syndicale contre toute décision ou initiative dudit secrétariat confédéral et de son président;
- exhortons la commission confédérale de contrôle, d'évaluation et d'audit, à prendre toute la mesure de ses responsabilités, face à cette haute trahison;
- lançons un vibrant appel à tous les membres de la C.s.t.c, pour se mobiliser davantage et rester unis pour la tenue réussie dudit congrès dans un climat apaisé;
- exigeons la mise en place immédiate du comité préparatoire de ce congrès, à l'effet d'initier et de faire valider les documents préparatoires aux échelons intermédiaires et territoriaux ainsi que de convoquer et tenir ledit congrès.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2015.

Pour le Groupe de contacts et par délégation des pouvoirs

Alphonse ILEMBI

P.c.t (Parti congolais du travail)

«Créer toutes les conditions d'une participation victorieuse aux élections»

Les membres du comité central du P.c.t étaient en session ordinaire, du 27 au 29 décembre 2015, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction du secrétaire général, Pierre Ngolo. L'ordre du jour de cette session du comité central était déterminé par une réunion du bureau politique qui s'était tenue auparavant. A l'issue de cette session, qui a regroupé 354 membres sur 429 attendus, dont 67 excusés et huit absents, le P.c.t n'a pas désigné son candidat à l'élection présidentielle, comme promis, mais a mis en place la procédure d'investiture des candidats, aussi bien en ce qui concerne le candidat à l'élection présidentielle que ceux qui vont aller aux législatives.



Le présidium de la séance.

Au sortir de la session ordinaire du comité central du P.c.t, le bureau politique a été complété. En effet, après le décès de Paul Yves Loua Mabika, la démission de l'ancien ministre Charles Zacharie Bowao et les sanctions disciplinaires infligées à l'ancien ministre André Okombi-Salissa et Nicolas Kossaloba, le bureau politique devait être complété. C'est ainsi que quatre nouveaux membres y ont été désignés. Il s'agit des ministres Anatole Collinet Makosso et Pierre Mabilia, de Barthélemy Nzaba-Bakala, président du conseil départemental de la Bouenza, et Mme Jeanne Yandza-Ngala. S'agissant de la procédure d'investiture du candidat du P.c.t à l'élection présidentielle 2016, le comité central a suivi, avec une attention soutenue, la procédure devant conduire au choix des candidats du P.c.t aux différentes élections et particulièrement à l'élection présidentielle.

Pour cela, le secrétaire général Pierre Ngolo a rappelé cette procédure d'investiture, qui implique l'organisation d'une réunion du comité national d'investiture pour le choix du candidat du parti, lequel choix sera validé par le comité central, au cours d'une session extraordinaire. Fort de ce rappel, le comité central a instruit le bureau politique de diligenter ladite procédure et a pris l'engagement de créer toutes les conditions d'une participation victorieuse du P.c.t à cette élection. La session du comité central comportait plusieurs points à son ordre du jour. Ainsi, les participants ont examiné et adopté la synthèse des travaux de la quatrième session ordinaire du comité central; le rapport d'activités du bureau politique exercice 2015; le rapport moral de la commission nationale de contrôle et d'évaluation; le programme d'activités du bureau politique (janvier-juil-



Des participants.

let 2016) et le budget du parti exercice 2016. Tous ces points inscrits à l'ordre du jour ont suscité des débats ouverts et, parfois, houleux, l'on croyait à un congrès anticipé. Au sortir de sa session, le comité central s'est doté d'un programme d'activités couvrant la période de

janvier à juillet 2016. Ce programme tient compte des défis majeurs à relever pendant cette période, notamment la préparation et la participation à l'élection présidentielle, ainsi que la tenue du prochain congrès. Une motion de soutien au président de la République, «pour les valeurs cardinales,

paix, stabilité et concorde nationale, qu'il prône et qui s'enracinent dans la culture de notre pays». Tirant les enseignements du message du chef de l'Etat à l'assemblée nationale, le 22 décembre 2015, le comité central a salué la prise en compte par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de l'impatience des populations congolaises quant à la mise en place des nouvelles institutions de la République, conformément à la Constitution votée le 25 octobre et promulguée le 6 novembre 2015, en projetant l'élection présidentielle courant premier trimestre 2016. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général a fait le rappel de la déclaration du comité central du 31 décembre 2014 appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Il a, par ailleurs, restitué les temps forts du processus

référendaire qui a abouti au référendum constitutionnel. Il a félicité le peuple congolais pour sa maturité politique et dénoncé la tentative de remise en cause de la paix, par l'opposition radicale et déploré les dégâts matériels et les pertes en vies humaines enregistrés à cette occasion. Il a saisi cette opportunité «pour féliciter, solennellement, tous les acteurs du consensus de Sibiti, ainsi que ceux qui ont contribué à la tenue réussie de ces assises, particulièrement les autorités et les populations de la Lékoumou et de Sibiti». Clôurant les travaux, il a invité les membres du comité central à être sur le terrain, «pour un travail concret et porteur». La décision interdisant les membres du parti d'animer des associations politiques est toujours en vigueur, a-t-il rappelé.

Pascal-Azad DOKO

8^e Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs

Urgence d'un comité national pour la prévention et la répression des crimes de masse au Burundi

Brazzaville, la capitale congolaise, a abrité, du 17 au 18 décembre 2015, au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, la huitième réunion ordinaire du comité régionale de prévention et de répression du crime de génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de toute forme de discrimination. Organisée par la C.i.r.g.l (Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs), cette réunion était dirigée par Alphonse Dinard Mobanga-Mokonzi, directeur de cabinet du ministre de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat, en présence du professeur Ntumba Luaba, secrétaire exécutif de la C.i.r.g.l. Cette réunion, qui a renouvelé le bureau du comité, a demandé la mise en place urgente, au Burundi, du comité national pour la prévention et la répression des crimes de masse.

financière) nécessite une lutte acharnée, une mutualisation des efforts de recherches de réponse au niveau des pays des Grands-Lacs».

Pendant deux jours de travaux, les participants ont suivi la présentation du rapport de la dernière réunion tenue à Kampala, la présentation du plan d'action du comité, ainsi que la présentation de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans cinq et sept Etats membres. Après échanges, ils ont proposé au secrétariat et au comité régional d'envisager des stratégies de communication qui garantissent une réelle visibilité des actions de



A. D. Mobanga-Mokonzi.

nalisation rapide du comité national pour la prévention et la répression de génocide et autres crimes de masse; - en RCA, mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, le comité national pour la prévention et la répression des crimes de masse.

A l'issue de la réunion, le bureau du comité régional a été renouvelé. Ainsi, l'ambassadeur Salomé Ndayisaba, déléguée du Burundi, a été élue comme présidente. Son vice-président est le Tanzanien Felistas Mushi. Le rapporteur est le colonel Pierre Egide Bossalé, de la RD Congo, tandis que le secrétaire est Désiré Iwangou.

Signalons que la C.i.r.g.l compte douze pays membres (Kenya, RD Congo, RCA, Congo, Burundi, Nigeria, Zambie, Tanzanie, Soudan, Sud-Soudan, Rwanda et Ouganda).

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA



Les membres de la Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs.

Grands-Lacs, le contexte des menaces terroristes justifie nos réflexions, car «le panorama des évolutions du terrorisme, de la criminalité organisée, de la piraterie et du brigandage maritime (trafic de drogue, cybercriminalité, criminalité économique et

prévention et de répression sur le terrain. Ce faisant, ils ont formulé des recommandations suivantes:

- concernant le Burundi, mettre en place le comité national pour la prévention et la répression des crimes de masse;
- en RD Congo, l'opération-

Pour le professeur Ntumba Luaba, la huitième réunion s'inscrivait dans le strict respect des dispositions du protocole adopté en 2006 sur la prévention et la répression du crime de génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et de toute forme de discrimination. Il a, par ailleurs, rappelé la mission du comité régional, celle d'examiner, régulièrement, la situation de chaque Etat membre de la région des Grands-Lacs, du point de vue de la prévention du génocide; proposer des mesures spécifiques pour lutter efficacement contre l'impunité des crimes; contribuer à la sensibilisation et à l'éducation à la paix et à la réconciliation...

Ouvrant les travaux, Alphonse Dinard Mobanga-Mokonzi a souligné qu'après l'adoption, en 2014, de la déclaration de Dar es Saalam sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement par les chefs d'Etat et de gouvernements de la région des

Cour constitutionnelle

Le personnel formé aux techniques de correspondance et de rédaction administrative

Un séminaire de formation des cadres et agents de la Cour constitutionnelle, sur la correspondance et la rédaction administrative, s'est tenu du 22 au 24 décembre 2015, dans la salle de conférences de cette institution, à Brazzaville.



Aristide Elenga.



Vue des participants.

Ouvert par Aristide Elenga, directeur de cabinet du président de la Cour constitutionnelle, ce séminaire qui a regroupé quarante-cinq participants a été animé par Pascal Talolo, secrétaire général de l'Institut Cerec-Iscom. Soucieux de la performance de son personnel, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a toujours fait de la formation son leitmotiv. D'où l'organisation des séminaires comme celui qui a été animé par l'Institut Cerec-Iscom.

Selon Pascal Tololo, un partenariat a été noué entre la Cour constitutionnelle et l'Institut Cerec-Iscom dans le domaine de la formation, pour le renforcement des capacités du personnel de la Cour constitutionnelle.

Cette fois, la formation a porté sur la lettre administrative et le texte administratif. «Ils ne peuvent être rédigés avec négligence, or, il y a des normes reconnues en la matière. Les textes et les lettres administratifs revêtent, à n'en point douter, par leur forme et leur style, le visage réel et le niveau professionnel de ceux qui les rédigent. Ils contribuent donc à façonner l'image de marque de la structure», a-t-il indiqué.

Ouvrant les travaux, Aristide Elenga a, tout d'abord, parlé de l'importance que revêt ce séminaire et les défis à relever. «Les défis permanents au sein de notre administration se ramènent à l'efficacité, à la performance et à l'excellence dans le travail attendu par les usagers du service public de la justice constitutionnelle», a-t-il dit. Il a exhorté les cadres et agents à faire preuve de certaines qualités, comme «l'humilité, la curiosité, la discipline, l'assiduité et l'ouverture d'esprit», pour pouvoir se former. Ce séminaire répond aussi à l'application, au sein de leur administration, du principe de prévention. «Personne ne s'en rend peut-être compte, mais dites-vous bien que par l'accomplissement de nos tâches quotidiennes, nous sommes au service de la République, nous préparons, nous prenons des actes qui, d'une façon ou d'une autre, ont un impact sur la vie de l'Etat. C'est parce qu'il en est ainsi que notre responsabilité est en jeu. Chacun de nous, à chaque niveau de l'échelle administrative, doit en être conscient, car le cas échéant, la faute personnelle de l'agent finit toujours par être débusquée...», a-t-il fait savoir.

Pascal Azad DOKO

contester les résultats, le comité ad'hoc de suivi a invité tous les partis et groupements politiques à venir s'asseoir autour de la table, pour concevoir, ensemble, les outils de la gouvernance électorale.

Pour rappel, le comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015 de Sibiti a été mis en place par décret n°2015-871

du 31 août 2015, suivant une recommandation du dialogue national de Sibiti, afin de suivre la mise en œuvre des recommandations des concertations politiques d'Ewo 2011, Dolisie 2013 et Sibiti 2015 et d'évaluer, périodiquement, le niveau d'exécution des différentes recommandations.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015

Vers la mise en place commune des outils de gouvernance électorale

Le commissaire général du comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015, Dominique Basseyla, a donné un point de presse sur la gouvernance électorale, samedi 24 décembre 2015, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Ce rendez-vous avec la presse est intervenu après la dernière réunion de travail du comité ad'hoc portant sur le suivi de la mise en œuvre des douze recommandations du dialogue national de Sibiti sur la gouvernance électorale. A cette rencontre, le comité de suivi s'était focalisé sur quatre données fondamentales, constituant, selon le commissaire général, «des éléments intégrés d'une stratégie électorale garantissant une élection présidentielle apaisée, transparente et crédible, en 2016».



Dominique Basseyla.

Des quatre données fondamentales, le comité ad'hoc s'est, d'abord, focalisé sur la loi électorale et l'institutionnalisation de la Conel. A cet effet, il a constaté, avec satisfaction, que l'avant-projet de loi électorale soumis pour examen aux partis politiques et à la société civile, par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a donné naissance à un texte de synthèse ayant intégré les amendements et autres contributions de de la classe politique et de la société civile. «Le projet de loi électorale adopté en conseil des ministres, le mercredi 23 décembre 2015 transforme la Conel en une commission électorale nationale indépendante, jouissant d'une autonomie financière renforcée», a déclaré Dominique Basseyla.

Pour lui, ce projet de loi, aujourd'hui en examen au parlement, garantit la transparence électorale, telle que consacrée par la recommandation

n°8 sur la gouvernance électorale. «D'une part, les compétences de la Ceni sont largement renforcées, puisqu'elle intervient tant au niveau de l'élaboration des actes préparatoires, de concert avec l'administration, qu'en ce qui concerne le dépouillement et la présentation détaillée des résultats des scrutins électoraux. D'autre part, le projet de loi électorale garantit la parité à tous les niveaux d'organisation de la Ceni, ce, jusque dans les bureaux de vote», a-t-il ajouté.

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016, le comité ad'hoc de suivi a constaté, «avec émoi et étonnement, que bon nombre de citoyens congolais ne détiennent pas de pièces d'identité». Pour cela, il a lancé un vibrant appel aux Congolais et aux Congolaises en âge de voter de se procurer

ces pièces. «L'opération de révision des listes électorales qui se fera imminemment ne pourra accomplir ses pleins efforts et permettre l'établissement des listes électorales fiables et non contestables que si les Congolais, peuples autochtones y compris, disposent de leurs cartes nationales d'identité», a fait savoir Dominique Basseyla.

S'agissant du bulletin unique de vote, qui fait l'objet de la recommandation n°4 du dialogue nationale de Sibiti, le comité ad'hoc de suivi a fait comprendre qu'il se fera à titre expérimental à l'élection présidentielle de 2016. Un modèle type a été conçu par le ministre de l'intérieur et un texte réglementaire sera pris instituant le bulletin unique. «Chaque électeur, chaque électrice choisira, librement, la personne à voter, en apposant son doigt dans le rectangle situé à côté du

visage du candidat de son choix», a expliqué l'orateur. S'appesantissant sur la recommandation n°7 relative à l'application de la loi sur les partis politiques dans toute sa rigueur ainsi que la création des conditions, par l'Etat, pour favoriser l'ancrage des partis politiques sur toute l'étendue du territoire national, le comité ad'hoc de suivi, tout en prenant acte de la circulaire n°000306/MID-CAB du 8 septembre 2015, pense que les partis politiques qui existent déjà et qui ne se sont pas conformés jusque-là à la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques par la régularisation de leur situation, ont un délai supplémentaire de trois mois, à compter du 1^{er} octobre 2015. «Dépassé le 31 décembre, à minuit, la dissolution des partis qui ne se seront conformés à l'article 5 de la loi susmentionnée citée sera envisagée», a prévenu Dominique Basseyla.

Sur la transparence électorale, l'objet de la recommandation n°8, le comité ad'hoc de suivi a reconnu que le système électoral en République du Congo a effectivement connu des avancées significatives. Toutefois, il a rappelé que les listes électorales pour l'élection présidentielle de 2016 feront l'objet d'une révision sur la base des données du recensement administratif spécial.

Dans le souci de réaliser une gouvernance électorale apaisée et consensuelle et d'aboutir à une élection présidentielle non conflictuelle dont nul candidat ne pourra

R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social)

Jean-Marc Thystère-Tchicaya a consacré une journée de solidarité aux militants

Pour terminer en beauté l'année 2015, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, en sa double qualité de président du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) et de député élu dans la première circonscription de Mvoumvou (commune de Pointe-Noire), a organisé, samedi 26 décembre 2015, à l'esplanade du centre social dudit arrondissement, une journée de solidarité en faveur des militants de son parti. Il avait, à ses côtés, Julien Makoundi, secrétaire général du R.d.p.s. Au cours de cette cérémonie, il a offert des motos K.t.m aux douze fédérations du parti, des vivres et non-vivres aux personnes du troisième âge et des jouets aux enfants démunis, pour leur permettre de passer les fêtes de fin d'année dans la joie.



Jean-Marc Thystère-Tchicaya remettant les dons aux bénéficiaires.

Dans son mot de bienvenue, Tchibota-Taty, premier secrétaire fédéral du R.d.p.s à Pointe-Noire, s'est, d'abord, excusé pour le retard observé dans le début de la manifestation. Car, prévue à 14h, c'est, finalement, à 17h30 qu'elle a démarré. Puis, au nom de l'ensemble des militants, il a remercié le président national, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, pour le geste de cœur et de partage qu'il a toujours manifesté envers ses militants, lorsque l'occasion se présente. Julien Makoundi lui a emboîté le pas, en ces termes: «*Nous sommes non seulement heureux de recevoir le président*

national du R.d.p.s, en ce lieu, mais nous sommes plus heureux encore de partager cette journée de solidarité avec les moins nantis que nous qui représentons le parti au sommet de la Nation. Vous conviendrez avec moi, Monsieur le président, qu'une organisation a besoin de fraternité, de soutien et de compassion. L'acte que vous posez, aujourd'hui, s'inscrira, profondément, dans les cœurs de chacun d'entre nous ici présents. Avant la distribution des dons, le président national du R.d.p.s et élu de la première circonscription de Mvoumvou a remercié ses militants et donné le

sens de son geste, en s'exprimant, tantôt en langue du terroir, tantôt en kituba et en français: «*Chers parents, je suis heureux d'être avec vous, ici, ce soir, pour cette journée de solidarité pour le R.d.p.s. Nous avons, ici, plus de six cents seaux avec des denrées alimentaires, un millier de jouets pour nos enfants; nous avons, devant nous, vingt-deux vélos moteurs K.t.m pour le parti et une douzaine pour un certain nombre de militants. Nous avons convié à cette journée de solidarité certaines mamans*

des associations affiliées au R.d.p.s, c'est entre autres: «Les Wembley», «Les Abeilles», «L'Oeil de Mvoumvou», «Bana zone» et autres. Avant la distribution, je voudrais vous féliciter, solennellement, parce que, si nous sommes réunis ce soir au foyer de Mvoumvou, c'est grâce à une seule chose: la paix. Sans la paix, nous ne serions pas là. Si, aujourd'hui, Mvoumvou est en paix, si, aujourd'hui, Pointe-Noire est en paix, si, aujourd'hui, le Kouilou est en paix, si nous avons pu réussir à faire que nos propres enfants du Kouilou

ne viennent pas brûler le Kouilou, c'est grâce à vous, mes parents. Et, aujourd'hui, je voudrais vous dire grand merci pour la paix. Jean-Marc Thystère-Tchicaya a bien circonscrit la manifestation qui est loin de toute polémique politicienne: «*Le président du R.d.p.s que je suis: pas dans la polémique! Il y a beaucoup de choses qui sont dites dans le quartier. Je voudrais que chacun réfléchisse. Quel est l'intérêt du parti, aujourd'hui? J'ai proposé une vision au parti, lors de la tenue de notre pre-*

mier congrès extraordinaire. Ce congrès qui m'a élu à la tête du parti. Dans cette vision, il s'agissait, politiquement, de reconquérir l'espace national, de façon démocratique. Et cela se fait, petit-à-petit. Le R.d.p.s n'est pas seulement à Pointe-Noire et au Kouilou, il est implanté dans tous les départements. Je vous invite à être tous ensemble. C'est ça l'unité du Congo. Je sais très bien que parmi nous, beaucoup de choses se sont dites. Mais, vous pouvez compter sur moi, pour porter cette paix si chère au président de la République, Denis Sassou-Nguesso, afin que le R.d.p.s reste le R.d.p.s et compte parmi le troisième ou le quatrième parti au niveau national. Nous ne trahirons pas libembe (Pigeon). Ceux qui pensent que c'est autre chose, qu'ils aillent le faire ailleurs. Ici, c'est la paix et le parti, d'abord. Je voudrais m'acquitter d'un devoir, chers parents, militants et militantes, cadres du parti, de vous souhaiter, à tous, quelles que soient vos opinions, une bonne et heureuse année 2016! Liant la parole à l'acte, il a remis, symboliquement, une moto flambant neuve à un militant, pour mieux se mouvoir aux prochaines échéances qui pointent à l'horizon.

Equateur Denis NGUIMBI

Etude de Me Esther Nanette NOTE
Notaire
B.P.:14 841-Brazzaville
Tél/Fax: 281.02.29/05 551.10.96/06 651 10 96
E-mail: etudenote@yahoo.fr

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIETE

1- La société dénommée COMPAGNIE COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORT AERIEN EN ZONE CEMAC, en abrégé AIR CEMAC, Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de 10 000 000 000 de Francs CFA, libéré à hauteur du quart seulement, soit 6 300 000 000 de Francs CFA, aux termes de la déclaration notariée de souscription et de versement reçue par le Notaire soussigné, le 19 novembre 2010, enregistrée à Brazzaville (Congo), le 31 décembre 2010, Folio 001/3 Numéro 003, sise à BRAZZAVILLE (Congo), Immeuble Diamond, Avenue de l'Amitié, Centre-ville, et ayant pour objet le transport aérien régulier et non régulier des passagers, de marchandises, de messagerie ou de poste, au moyen d'aéronefs et de tout autre mode de transport nécessaire à l'exploitation de ce service, a été constituée pour une durée de 99 ans, suivant acte reçu par Maître Esther Nanette NOTE, Notaire à Brazzaville (Congo), le 19 novembre 2010, enregistré à Brazzaville (Congo), le 31 décembre 2010, Folio 001/13 Numéro 013 et immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de BRAZZAVILLE, sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 2423.

II- Aux termes des délibérations des actionnaires de société dénommée COMPAGNIE COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORT AERIEN EN ZONE CEMAC, en abrégé AIR CEMAC, réunis en assemblée générale extraordinaire à MALABO (République de

Guinée Equatoriale), le 02 juin 2015, dont procès-verbal déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 décembre 2015, enregistré à Brazzaville (Congo), le 11 décembre 2015, Folio 218/9 Numéro 1517, il a été décidé de la dissolution anticipée et de la mise en liquidation de ladite société, à compter du 02 juin 2015, conformément aux décisions des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

La République de Guinée Equatoriale, représentée par Monsieur Genaro Abeso OSA EKORO, de nationalité équato-guinéenne, a été désignée en qualité de liquidateur, en collaboration avec la commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Ce dernier dispose des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Brazzaville (République du Congo), Immeuble Diamond, Avenue de l'Amitié, Centre-ville, Boîte Postale: 132.

Le procès-verbal de dissolution a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville (Congo), le 16 décembre 2015.

Pour insertion légale,

Me E.N. NOTE



Avis général de recrutement

Projet d'appui au maraîchage et à la transformation agro-alimentaire périurbaine de Brazzaville ESSOR / AGRIDEV / CJID

Présentation du Projet

Le «Projet d'appui au maraîchage et à la transformation agro-alimentaire périurbaine de Brazzaville», qui a débuté en novembre 2015, a une durée de 32 mois et a comme objectif spécifique de développer une agriculture familiale périurbaine durable au travers du renforcement des compétences des producteurs et des organisations partenaires qui les accompagnent. Il est mis en œuvre par l'ONG française ESSOR en étroite partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV (Association Congolaise pour le Développement Agricole) et le CJID (Club Jeunesse Infrastructures et Développement). La zone géographique d'intervention correspond au secteur périurbain ouest / sud-ouest de Brazzaville, comprenant les quartiers et villages de Mbono, Madibu, Kibina, Kombé, Nganga Lingolo et Samba Alphonse.

Le projet comporte deux principaux volets :

- Volet 1 : Améliorer les performances des systèmes de production et de commercialisation des maraîchers périurbains et de commercialisation grâce au renforcement de leurs compétences techniques, organisationnelles et de gestion, au travers de a) la réalisation d'un programme de formation et expérimentation participative d'innovations avec 300 maraîchers, regroupés en 15 groupes de 20 producteurs, pendant 24 mois ; b) l'appui à la constitution, formalisation et gestion d'organisations de producteurs, et c) l'appui à l'accès d'intrants, matériel agricole et système d'irrigation, et à la mise en œuvre de petites unités productives / équipements d'intérêt collectif.
- Volet 2 : Appuyer le développement d'activités de transformation agro-alimentaire innovantes et viables, afin d'améliorer les revenus des producteurs urbains / périurbains au travers de circuits de commercialisation organisés, via : a) le renforcement des compétences techniques et de gestion des producteurs ; b) l'expérimentation de process de trans-

formation agro-alimentaire ; c) l'appui à la création de nouvelles mini-unités et au développement d'unités déjà existantes ; d) la réalisation d'études de marché et de marketing ; e) l'appui à la commercialisation des produits transformés locaux ; f) la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement en emballages. AGRIDEV sera responsable de la mise en œuvre du Volet 1 et le CJID du volet 2, ESSOR assurant la coordination générale du projet.

Le projet recherche:

- un(1) coordonnateur (trice) agricole deux(2) animateurs (trices) agricoles qui interviendront spécifiquement sur le volet 1.
- un(1)coordonnateur (trice) TAA / Commercialisation
- un(e)(1)animateur (trice) en commercialisation de produits transformés qui interviendront spécifiquement sur le volet 2.
- un/une(1) comptable à temps partiel pour son bureau.
- une(1)secrétaire pour le bureau du projet
- un(1) chauffeur-logisticien pour le bureau du projet, qui appuiera l'ensemble des activités du projet.

Procédure de candidature

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir un dossier de candidature comprenant :

- Un CV actualisé
 - Une lettre de motivation
 - Une copie des diplômes et attestations de formation
- Le dossier pourra être remis :
- Par email à l'adresse suivante: ong_agridev@yahoo.fr ou essor_congo@yahoo.com
 - Sous format papier au siège de AGRIDEV, sis à Térinkyo Tribunal, au N°1 de la rue NDANGAN, Météo Brazzaville, à l'attention de Mr. Le Président de l'ONG AGRIDEV.

Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 15 janvier 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Offre
spéciale



LE MEILLEUR POUR
MON MOTEUR

* 1 bidon de 1L acheté = 1 désodorisant TOTAL offert.
1 bidon de 4L acheté = 1 tee-shirt TOTAL offert.



Gagnez un cadeau* pour tout achat de lubrifiant TOTAL!
Jusqu'au 31 Janvier 2016 dans toutes les stations TOTAL.

www.totalcongo.com



TOTAL

COMMITTED TO BETTER ENERGY

Énergisons la vie. Chaque jour

* Dans la limite des stocks disponibles

Rencontre des religieux et religieuses

Les consacrés doivent être les champions de la joie

Mercredi 2 décembre 2015 a eu lieu, au couvent des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Brazzaville, une rencontre avec Sr Sidonie Oyembo, de nationalité gabonaise, présidente du bureau exécutif de la Cosman (Confédération des supérieures majeures d'Afrique et de Madagascar), sous le thème: «Soyez les témoins de l'espérance». De passage à Brazzaville, après son séjour à Bangui (RCA) où elle a représenté la Cosman continentale à la visite apostolique du Pape François, Sr Sidonie a rencontré quelques représentants et représentantes des congrégations religieuses et des Instituts de vie consacrée présents à Brazzaville. Elle était assistée du père Nicaise Milandou Semo, président de la Cosman Afrique centrale, président de l'Union des conférences des religieux de l'Afrique centrale, de Sr Regina Matala, présidente de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo) et de Sr Ursule Pétronille Tsimambakidi, secrétaire permanente des Instituts religieux du Congo.

Au cours de la rencontre, Sr Sidonie a exposé sur la situation préoccupante que traverse la Centrafrique et l'engagement des religieux et religieuses auprès des personnes en difficultés, parmi lesquelles les malades, les blessés, les traumatisés. Cette alarmante situation affecte de nombreux consacrés qui, aujourd'hui, ont besoin d'un soutien tant moral, psychologique que matériel. Les couvents abritent des sans-logis, des traumatisés et des nécessiteux rendus dans cet état par les méfaits des affrontements armés et de l'insécurité grandissante. Elle a conclu la première partie de son exposé par ce souhait: «que ces situations interpellent les consacrés dans leur manière de vivre la vie consacrée aujourd'hui». Poursuivant son exposé, Sr Sidonie a fait remarquer que c'est aussi l'espérance des consacrés que le Pape est venu réveiller. Par conséquent, tous les consacrés sont appelés à entrer dans ce dynamisme. C'est dans ce sens qu'elle a retracé les cinq points sur lesquels le Pape est revenu, dans son message à Bangui:

- réveiller le monde: le sommeil du monde consiste dans son éloignement de Dieu. Mais, ce monde est avant tout intérieur, pour les consacrés. Il s'agit, pour chacun et chacune, de voir son attachement à Dieu, la place qu'il Lui réserve dans son cœur et dans sa vie quotidienne...;
- protéger les trois autres: la fraternité, la formation et l'économie. La vie fraternelle est à bien cerner. Il ne suffit pas de vivre en communauté ou de s'acquitter machinalement de certaines obligations communautaires. Mieux, il s'agit d'intérioriser l'accueil de l'autre non pas par simple devoir, mais par conviction, parce qu'on trouve dans l'autre le visage de Dieu. Il s'agit, d'après le Saint-Père, de «développer la mystique de la rencontre», c'est-à-dire voir Dieu dans l'autre. Les congrégations doivent veiller à la formation continue, car les aînés ont aussi besoin d'être formés. Rien ne sert à s'accrocher aux choses ou aux affaires. Il faut donner aux jeunes générations leur place. Que chacun accepte son âge dans la confiance et la complémentarité;
- Etre dans la joie: c'est une invitation du Saint-Père qui a



Photo de famille des religieux et religieuses.

retenti depuis la publication de sa lettre circulaire adressée aux consacrés: «Régalez-vous», à l'occasion de l'année de la vie consacrée. Les consacrés doivent être les champions de la joie dans leur capacité de transformer les moments de crise en occasion de rencontre fraternelle, de dépassement et de paix;

- Soyez témoins de l'espérance: nous croyons, avec espérance en Dieu. La première mission de la vie consacrée concerne nous-mêmes. C'est d'abord nos cœurs et notre vie que nous devons commencer par évangéliser, avant d'évangéliser les autres et nous engager dans différents apostolats et œuvres...
- La prophétie de la Miséricorde. Au terme de cette année de la vie consacrée, le Saint-Père invite les consacrés à entrer dans l'année de la Miséricorde. Le Pape François a choisi Bangui comme ville mondiale de la Miséricorde. C'est là qu'il a ouvert la première porte de la Miséricorde. Le signe est fort pour tous et en particulier pour les consacrés. La pluralité de nos charismes sont une richesse faite des noms (attributions) de Jésus. Chaque charisme est une représentation de la Miséricorde divine. C'est pourquoi, pour nous imprégner de cette Miséricorde divine, nous

sommes invités à lire et à relire l'Evangile. Après un temps d'échanges, Sr Sidonie a instruit l'assemblée sur l'organisation de la vie consacrée en Afrique et Madagascar, notamment au sein de la Cosman continentale. Elle a également présenté son plan d'action et annoncé la rencontre du comité directeur de cette confédération, qui a eu lieu du 13 au 20 décembre 2015 à Yaoundé (Cameroun) et le forum continental de la vie consacrée qui se tiendra à Yaoundé en 2017. Le père Nicaise Milandou Semo, quant à lui, a expliqué l'organisation de cette union régionale, notamment son fonctionnement, sa coordination ainsi que les activités à venir en occurrence la deuxième assemblée des conférences et unions des supérieures majeures de l'Afrique centrale qui se tiendra au début du mois de juin 2016 à Yaoundé. Cette rencontre a été close par la prière dite par le père Brel Daouda, supérieur régional des religieux du Saint Sacrement. Signalons que la Cosman regroupe les pays comme le Cameroun, le Gabon, le Congo, la R.D. Congo, la Centrafrique, le Tchad, la Guinée équatoriale et Sao Tomé.

Père Nicaise MILANDOU SEMO, sss

Diocèse de Pointe-Noire

L'abbé Christian Noël Dembi a fêté avec les enfants de sa paroisse

Né dans la deuxième quinzaine du mois de décembre annonçant la célébration de la fête de la nativité, l'abbé Christian Noël Dembi, de la cathédrale Saint-Pierre Apôtre du diocèse de Pointe-Noire, a mis à profit son anniversaire pour fêter Noël avec plus de 1500 enfants âgés de 4 à 12 ans, de la paroisse et des quartiers environnants, jeudi 24 décembre 2015, dans l'enceinte de la paroisse.

Tout a commencé par une messe d'action de grâce célébrée en la cathédrale Saint-Pierre Apôtre. L'abbé Christian Noël Dembi a

démarré l'homélie sous la forme interrogative, afin de jauger le niveau de connaissances des enfants sur l'Evangile. Puis, il a parlé de la nativité. Après la messe, les enfants, par petits groupes, se sont ébranlés vers l'esplanade de la grotte mariale, pour un moment ludique, en participant à des jeux: nzango, petit poteau, question pour un champion, jeu de carte, limbo-limbo, récital, danse, etc. Des prix ont été distribués aux champions de chaque discipline.

Et comme c'est Noël, les enfants étant à l'honneur, l'abbé Christian Noël Dembi a gratifié chaque enfant d'un jouet. Un repas convivial a clos la manifestation. Interrogé après avoir reçu son jouet, Ange Yombo, un enfant de six ans, a exprimé sa gratitude envers le prêtre, en ces termes: «Je remercie sin-



Abbé Christian Noël Dembi.

cèrement M. l'abbé, pour avoir pensé à moi. Franchement, même sans les parents, je fête déjà avec l'abbé. Que Dieu le bénisse!».

Equateur Denis NGUIMBI

Archidiocèse de Brazzaville

Messe d'au revoir de Mgr Jan Romeo Pawlowski

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, informe les curés, les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique en République du Congo et au Gabon, depuis 2009, partira définitivement du Congo, le lundi 11 janvier 2016. En effet, le Saint-Père l'a récemment nommé délégué pour les Représentations pontificales à Rome.

A cet effet, le nonce apostolique présidera une célébration eucharistique solennelle en la cathédrale Sacré-Cœur, le dimanche 10 janvier 2016, à 10 heures précises, à l'occasion du baptême de Jésus, en présence de tous les évêques du Congo.

L'archevêque invite tout le peuple de Dieu qui est à Brazzaville à venir entourer de notre chaleur spirituelle ce pasteur qui nous quitte, et tient à ce que tous les mouvements d'apostolat soient vêtus de leurs tenues respectives afin de lui exprimer notre gratitude.

Mgr Anatole Milandou implore le secours de la Vierge Marie et l'assistance des prières de chacun, afin que le Seigneur le soutienne dans ses nouvelles fonctions.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2015

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a le regret d'informer les évêques du Congo, son presbyterium, tous les fidèles du diocèse de Gamboma et tout le peuple de Dieu qui est au Congo, le décès de l'abbé Elie David NGUEKOUO, prêtre du diocèse de Gamboma, administrateur paroissial de la zone pastorale Mossendé-Passa-Endolo. Décès survenu le lundi 4 janvier 2016 au CHU de Brazzaville. Les informations

supplémentaires seront communiquées ultérieurement. Veuillez soutenir le diocèse de Gamboma dans vos prières.

Mgr Urbain NGASSONGO
Evêque de Gamboma

entre dans le cénacle pour nous dire: «Que la paix soit avec vous» ou encore «Je vous donne ma paix». Saisissons-la et préservons-la soigneusement.

Car, la guerre comme la paix commence dans notre cœur.

Bonne et heureuse Année!

Les Anciens du Mouvement Pour la Vie

Message de nouvel an du mouvement pour la vie

La paix est-elle possible?

Pour se rendre compte de ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui, il suffit d'écouter la radio; de lire les journaux; de regarder la télévision. Des images apocalyptiques nous sont présentées: des glissements de terrains qui engloutissent tout; une coulée de boue ensevelit tout un village; des inondations, charriant tout, produisent d'énormes dégâts; des cyclones qui ravagent tout sur leur passage; les avions transportant des passagers, tombent dans l'océan et il y a ceux qui explosent en plein vol; des individus (hommes, femmes, enfants), qui se font exploser, causent ainsi la mort de plusieurs personnes; des bombes explosent çà et là: sur la place du marché, dans les temples, les églises et les mosquées, provoquant des milliers de morts; des personnes, fuyant des hostilités, montent dans des embarcations de fortune qui chavirent dans la Méditerranée. Et, les passagers terminent ainsi leurs courses au fond de la mer.

Des guerres sont déclarées, des bombes explosent, occasionnant de lourdes pertes de vies humaines. Des enlèvements sont perpétrés; les lieux de loisirs sont attaqués, causant des centaines de morts. Les catastrophes naturelles ne suffisent pas à troubler la paix, l'homme se complait

à manier les armes, à faire la guerre pour tuer son semblable. Dire qu'après la guerre, un dialogue est préconisé, des traités de paix sont signés. On peut se poser la question: «Pourquoi alors avoir fait la guerre, avoir écourté la vie des autres?» Ainsi toutes les guerres devaient commencer



A Noël, le Fils de Dieu nous apporte la paix.

par là où elles se terminent, par la fin: par la paix et le dialogue. Oui, la paix est possible, pourvu que chacun se fasse la guerre à soi-même. Les conditions de paix sont en chacun de nous. Que chacun donc pointe l'arme sur soi pour combattre l'orgueil, l'égoïsme, la ja-

lousie, les rancœurs; les colères... le manque de charité et de pardon. Oui, il vient, l'enfant Jésus, Prince de la paix, pour nous réapprendre «le vivre ensemble». Dans cette fête du Mouvement Pour la Vie à Noël, disposons nos cœurs pour l'accueillir dans l'allégresse, lui qui toutes portes fermées,

Message de la Conférence épiscopale du Congo au peuple de Dieu à l'ouverture de l'année de la miséricorde

(Texte... Lc. 6, 36: Soyez miséricordieux)

Chers Frères et Sœurs en Christ, membres du peuple de Dieu, Chères personnes de bonne volonté. Miséricorde et paix du Christ!

1. Le Pape François venait de promulguer une Année Sainte du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde qui a débuté le dimanche 8 décembre 2015, en la solennité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, et se conclura le dimanche 22 novembre 2016, en la Solennité du Christ Roi de l'Univers. A cet effet, l'organisation a été confiée au Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, afin qu'il puisse l'animer comme nouvelle étape du chemin de l'Eglise dans sa mission d'apporter, à chaque personne, l'Evangile de la Miséricorde.

2. A cet effet, le Pape François a adressé une Bulle d'indiction du «Jubilé extraordinaire de la Miséricorde», intitulée: «*Misericordiae vultus*» (Le visage de la miséricorde). La Bulle s'adresse non seulement à nous chrétiens, mais à tous croyants ou loin de la foi, pour que «le baume de la miséricorde puisse parvenir à tous, comme signe du règne de Dieu déjà «présent par nous».

Le but de Jubilé extraordinaire de la Miséricorde

3. Le Pape explicite le but de ce Jubilé extraordinaire de la Miséricorde en ces termes: «*J'ai souvent pensé à la façon dont l'Eglise peut rendre plus évidente la mission d'être témoin de la miséricorde... C'est pourquoi j'ai décidé de promulguer un jubilé extraordinaire ayant en son centre la miséricorde de Dieu. Ce sera une année sainte de la miséricorde. Nous voulons la vivre à la lumière de la Parole du Seigneur «Soyez miséricordieux comme votre Père»; cette quasi devise de l'année jubilaire est inspirée de la recommandation évangé-*



Mgr Daniel Mizonzo.

lique: «*Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux*» (Lc 6,36).

Contexte actuel du monde et de notre société congolaise

4. Il n'y qu'à suivre les mass-médias (journaux, radio, télévision, Internet), pour constater que le monde actuel vit dans un climat dramatique où domine la violence sous toutes ces formes (guerres, attentats, conflits meurtriers de tout genre). Et lorsque nous regardons ce qui se passe dans notre société congolaise, nous remarquons la présence tragique de plusieurs types de pauvretés: pauvreté matérielle, pauvreté morale, pauvreté spirituelle, pauvreté intellectuelle, pauvreté sociale, destruction et déconstruction des familles, maladies, antivaleurs, etc., tout cela provoqué, en grande partie, par notre manque d'amour, notre manque d'attention, notre manque de miséricorde. C'est pour cela que l'initiative du Pape François, de propos de ce «Jubilé extraordinaire de la Miséricorde», est bienvenue, afin qu'à côté de nos instincts d'agressivité et de violence, nous puissions tous découvrir en la personne de Jésus-Christ, l'incarnation même du Visage vivant de la Miséricorde du Père, qui est venu pour nous réapprendre le grand

commandement de «*l'amour fraternel*», Bonne Nouvelle qui redonne vie à un monde asphyxié par la culture du mal de l'Eglise et de la mort. La miséricorde sera donc, en cette année, le protagoniste de la vie de l'Eglise pour permettre à tous de percevoir la grandeur du cœur paternel qui a voulu se révéler et se faire connaître comme «*Riche en miséricorde*» (Eph2, 4). C'est précisément la miséricorde qui est le cœur de la révélation qui culmine en Jésus, Visage du Père et de son amour.

Les principaux moments et les événements importants de l'Année jubilaire extraordinaire

5. «*Les dates qui encadrent cette Année Sainte extraordinaire de la miséricorde (8 décembre 2015, Immaculée conception de la Vierge Marie -20 novembre 2016 Christ Roi de l'Univers), sont pour souligner au début du Jubilé l'action de Dieu -qui n'a pas voulu que l'humanité demeure seule en proie au mal, mais a préservé Marie de la faute originelle- et avec sa conclusion pour indiquer la Seigneurie de Dieu, c'est-à-dire sa miséricorde universelle.*

6. Le temps de Carême 2016 (propice au pardon et à la pénitence) méritera d'être valorisé avec l'initiative «*24 heures pour le Seigneur*», du vendredi et du samedi précédant le 4ème dimanche de Carême: à cette occasion le Sacrement de réconciliation sera mis en valeur de manière particulière. Le Pape François envisage, dans le monde entier, des «*Missionnaires de la Miséricorde*», des Confesseurs extraordinaires chargés de pardonner les péchés réservés au Siège Apostolique; il annonce, également, que cette Année Sainte sera une Année de Grande Indulgence où nous sommes appelés à nous approcher de la miséricorde du Père, avec la certitude que son pardon s'étend à toute la vie des croyants.

La miséricorde de Dieu dans les saintes écritures

7. Dans l'Ancien ou Premier Testament, le Nom divin révélé à Moïse, est «*Dieu de tendresse et miséricordieux, lent à la colère, riche en grâces et en fidélité (plein d'amour et de vérité)*» (Ex. 34,6).

8. Dans le Nouveau ou Deuxième Testament, Jésus se présente à nous comme le Visage de la miséricorde du Père. Dans les Béatitudes qui se donnent à lire comme son discours programme, Jésus affirme: «*Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde*» Mt 5,7. En nous rapportant les paraboles et récits de la miséricorde [le fils prodigue-Lc15: 11-31; Bon Samaritain-Lc10: 29-37; La Brebis égarée-Mt18: 12-13 // Lc 15: 3-7; le Débiteur sans pitié, Mt18: 23-35; Zachée Lc19: 1-10; la Samaritaine Jn4; la femme adultère Jn8: 1-11; la pécheuse pardonnée Lc 7: 36-50.

Marie, mère de miséricorde

9. Lorsque nous chantons le *Salve Regina!* Mater misericordiae, nous saluons la Vierge Marie, Reine, Mère de miséricorde et refuge des pécheurs. Confions-lui, dès à présent, ce Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. C'est elle qui, dans le Magnificat, affirme l'amour de Dieu qui s'étend d'âge en âge, sur ceux qui le craignent». Par son intercession maternelle, puisse-t-elle nous aider à vivre une excellente année sainte de la miséricorde, en découvrant à travers son Fils Jésus, le Visage même de la miséricorde du Père en notre faveur et pour le salut de notre pays le Congo. Mère de Miséricorde, priez pour nous! Mère de Miséricorde, intercédiez pour nous! Mère de miséricorde accompagnez-nous!

Pour la Conférence Episcopale du Congo (CEC)
Le Président
Monseigneur Daniel MIZONZO
Evêque Diocésain de Nkayi

Cette semaine au Vatican

Le bilan des activités pontificales de l'année 2015

Pour cette chronique hebdomadaire, nous ne parlerons pas des activités du Pape François durant les six derniers jours, depuis notre dernière livraison, mais tenterons de dresser le panorama non-exhaustif de l'année 2015 au Vatican. Avec, bien entendu, une place de choix pour l'Afrique, le continent que le Saint-Père a visité pour la première fois de sa vie (de Pape, de prêtre et d'Argentin!). Du 25 au 30 novembre, le Pape François a rendu visite aux Eglises particulières du Kenya (Nairobi du 25 au 27), d'Ouganda (Entebe, Kampala les 27 et 28) et de Centrafrique (Bangui, les 29 et 30 novembre).

De ce voyage historique, le Pape a dit avoir ramené un sentiment de grande admiration pour la joie et la religiosité des Africains au milieu de tant d'épreuves.

Au Kenya, le Pape a visité le bidonville de Kangemi; en Ouganda, il s'est rendu au sanctuaire (anglican et catholique) des Martyrs de l'Ouganda; à Bangui, en Centrafrique, il a visité un camp de réfugiés. Et c'est ici, dans la cathédrale Notre-Dame de Bangui, qu'il a ouvert la toute-première Porte Sainte de cette Année du jubilé extraordinaire de la Miséricorde. C'était le 29 novembre 2015 qu'il poussait la porte humble de la cathédrale, et déclarait quelques minutes plus tard que Bangui devenait «*la capitale spirituelle du monde*».

Au cours de l'année écoulée, le Pape François a accompli 5 voyages internationaux: Sri Lanka et Philippines (janvier); Sarajevo (juin); Equateur, Bolivie et Paraguay (juillet); à Cuba-Etats-Unis (septembre) puis, finalement en Afrique, au Kenya, en Ouganda et en Centrafrique, son 11ème voyage pontifical.

L'année a été celle où le Pape François a créé 20 nouveaux Cardinaux (dont deux en Afrique: Xai-Xai au Mozambique, et Santiago do Cabo Verde au Cap Vert); décidé l'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde et publié son encyclique *Laudato Si'*, véritable best-seller mondial (juin). Le 21 août, mélangé à la foule des fidèles, le Pape a suivi la messe dans la Basilique Saint-Pierre comme un chrétien quelconque. Le 4 octobre, il a ouvert les travaux du Synode des évêques sur la famille invitant les pères Synodaux à s'exprimer sans crainte, indiquant toutefois que le Synode «*n'est pas un parlement*». Le 15 novembre, le Pape se dit endolori par les massacres du 13 novembre à Paris réaffirmant avec force: «*La violence au nom de Dieu est sacrilège!*».

Au cours de l'année écoulée, le Pape François a drainé un total de 3.210.860 pèlerins vers la Place et la Basilique Saint-Pierre, avec un record absolu en octobre où 120.000 personnes sont venues à ses audiences générales; 27.500 aux audiences spéciales; 94.000 aux messes et 95.000 à ses Angélus de la Place Saint-Pierre. La presse italienne a qualifié ces chiffres «*d'océaniques*». Signalons par ailleurs que 2015 a, une fois encore, été très meurtrier: 22 ouvriers apostoliques assassinés de par le monde, avec l'Amérique (USA) en tête, mais avec aussi l'Afrique qui vient tout de suite après: 8 prêtres, religieux et religieuses tués, contre 5 en Afrique. «*Il y a tant de personnes qui souffrent dans le monde, tant de guerres en Afrique et au Moyen-Orient, là où est né Jésus, en Ukraine et de si nombreux endroits en Amérique latine... Mais il y a aussi, heureusement, de si nombreux saints méconnus!*», a-t-il lancé aux petits chanteurs de l'Evangile qu'il rencontrait au Vatican le 31 décembre dernier.

Enfin, pour 2016, le Pape François a fait savoir qu'il va continuer de plaider pour la cause des réfugiés et de pousser les agents pastoraux vers l'annonce de la Parole de Dieu dans les périphéries géographiques et existentielles. «*La réforme de la Curie ira de l'avant avec détermination, lucidité et résolution*», a-t-il par ailleurs indiqué le 21 décembre lors de l'échange des vœux à la Curie Romaine. Bonne année!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

les actes de la cause, il y avait quelques irrégularités. Il a fallu donc les corriger. En plus de cela, la commission historique n'avait, à l'époque, encore rien fait. Par la suite, la mort de l'abbé François Wamba et celle de l'abbé Marcel Miyoukou, plus tard, n'avaient pas arrangé les choses, car ces deux prêtres étaient membres de ladite commission historique. Il a fallu refaire une autre commission historique, avec toutes les exigences que cela comporte.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que tout a été fait au niveau diocésain, puisque le rapport de la commission historique, dernier document diocésain déposé, par nous-mêmes, à la Congrégation



Le Pape François.

pour les causes des saints, a été validé. La lettre de Mgr Marcello Bartolucci, secrétaire de la Congrégation pour les causes des saints en est la preuve. C'est une lettre qui met pratiquement fin à la procédure diocésaine que nous appelons «*Enquête diocésaine*». Cela est une très bonne chose pour l'Eglise de Brazzaville. Comme on dit vulgairement, la balle est maintenant du côté de Rome. C'est au postulateur de faire présentement son travail, sous la houlette des autorités de la Congrégation pour les causes des saints.

Propos recueillis par Grégoire YENGO DIATSANA

Abbé Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville

«La validité juridique de l'enquête diocésaine de la cause du Cardinal Emile Biayenda accordée»

La Congrégation pour les causes des saints a accordé, à l'issue de son congrès ordinaire, le 29 mai 2015, la validité juridique de l'enquête diocésaine déposée, en septembre 2003, par l'archevêché de Brazzaville, pour la béatification et la canonisation du cardinal Emile Biayenda. Dans une interview accordée au journal «*La Mémoire*», de retour d'un séjour à Rome courant mi-octobre 2015, l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville et promoteur de justice de la cause du Cardinal Emile Biayenda, qui est aussi secrétaire général de l'Acerac (Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale), a indiqué que «la balle est maintenant du côté de Rome».

* Monsieur l'abbé, il y a quelques semaines, vous avez effectué, avec l'archevêque de Brazzaville, chacun à son tour, une visite à Rome. Peut-on connaître le mobile de ces voyages?

** Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de m'exprimer. En ce qui

concerne mon voyage d'octobre dernier en Italie, il était lié à certains rendez-vous pris de longue date pour certaines questions relatives au siège de l'Acerac. Profitant de ce voyage, Mgr l'archevêque m'avait proposé de rencontrer le révérend père Romano Gambalunga,



L'abbé Mesmin Massengo (à d.) et le père Romano Gambalunga.

postulateur de la cause du serviteur de Dieu Emile Cardinal Biayenda, en vue de faire le point avec lui. Nous attendions, depuis quelques années déjà, la validation de la cause du serviteur de Dieu Emile Cardinal Biayenda. Cela a été un peu

long, car la procédure relative à la béatification et à la canonisation est assez complexe et requiert beaucoup de méticulosité et de technicité dans ce que l'on fait. Lorsque l'archevêché de Brazzaville avait déposé, pour la première fois, en 2003, à Rome,

Fédération des jeunes de la Likouala pour développement du Congo

Don de sang au Centre national de transfusion sanguine

Dans les jours à venir, une nouvelle organisation de jeunesse sera portée sur les fonts baptismaux, à Brazzaville. Il s'agit de la Fédération des jeunes de la Likouala pour développement du Congo. Mais, bien avant l'arrivée de cette échéance, une centaine de membres de cette organisation juvénile ont cru de bon aloi d'accomplir un acte philanthropique: le don de sang au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine) de Brazzaville. C'était le dimanche 27 décembre 2015, en matinée.



Il donne son sang pour sauver des vies humaines.

Il va de soi que ce don de sang n'a pas laissé de marbre les agents du C.n.t.s. Louis Norbert Quentin Yombo, chef de service communication et promotion du don de sang audit centre, a, par exemple, déclaré: «Ce don, comme l'a toujours dit Madame la Directrice du C.n.t.s, est une marque de solidarité aux malades. A travers ce don, les membres de cette association contribuent à la lutte contre la mort. Il s'agit, notamment, de la mission du C.n.t.s de faire en sorte que les produits sanguins ne manquent pas; le sang étant un produit qui se donne en situation d'urgence».

Richard Ahmat, membre de cette organisation, a souligné le bien-fondé de ce don de sang: «Premièrement, nous voulons juste rappeler l'importance du sang; dire que le sang est un médicament qui n'a pas de prix. Voilà pourquoi nous avons décidé, volontiers, de venir faire ce don de sang. Vous savez, donner le sang, c'est un acte altruiste, philanthropique; un acte d'amour, un acte qui sauve des vies, un acte qui concourt à la survie de l'humanité. Si bien que nous sommes ici, ce matin, afin

d'aider les malades qui en manquent. Donc, par ce don de sang, nous avons voulu montrer notre élan de cœur, à l'endroit des personnes qui ont besoin de sang, mais aussi contribuer au développement du Congo, dans la mesure du possible».



Photo de famille.

La Fédération des jeunes de la Likouala pour développement du Congo en est aux préparatifs de sa sortie officielle. «Notre but est, avant tout, de pouvoir rassembler tous les jeunes de la Likouala, parce l'unité, c'est ce qui

nous mènera vers le développement. Comme le dit un adage populaire, l'union fait la force. Ce n'est pas par la taille que nous vaincrons, mais c'est ensemble que nous allons y arriver. Donc, nous voulons, en quelque

sorte, bannir toutes les divisions possibles de notre département. Voilà le pourquoi de cette association», a précisé Richard Ahmat.

V.C.Y.

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine. www.lasemaineafricaine.net

Programme des obsèques d'Antoine MAYOUMA-MBALOULA

Journaliste à la retraite, ancien collaborateur à la rédaction de La Semaine Africaine.

Décédé à Brazzaville, le dimanche 27 décembre 2015. Des suites d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral).



Mercredi 6 janvier 2016

8h00: Levée du corps à la morgue de Makélékélé
9h00: Recueillement en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo

12h00: Messe de requiem

14h00: Départ pour le cimetière familial, au village Kou-bola, dans le département du Pool.

16: Fin de la cérémonie

IN MEMORIAM

Pradel DOKO-MAVOUNGOU

(31 décembre 1987 – 31 décembre 2015)

Il y a déjà 28 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui notre regretté fils, Pradel DOKO-MAVOUNGOU.



En cette date de triste anniversaire, Pascal Azad DOKO, journaliste à La Semaine Africaine, et son épouse, Mme DOKO née Ernestine MAVOUNGOU-MASSANGA, les enfants, les petits-enfants et toute la famille DOKO s'associent à tous ceux qui l'ont connu et leur prient d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une intention en sa mémoire a été élevée, en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, le 31 décembre 2015.

CLOCHES DE MARIAGE

Jean-Pierre TSIMBA «Ya Lèche» et Sabrina MPORI, désormais unis par le lien de mariage

L'Eternel dit, dans Genèse 2-18: «Qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aille semblable à lui». C'est ainsi que Jean-Pierre TSIMBA «Ya Lèche», agent de l'Ascena (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar), à Brazzaville, s'est uni à Mlle Sabrina MPORI, par le lien de mariage coutumier, au domicile de Jean Pierre Nkounga, l'oncle à sa femme, sis au quartier Tié-Tié, arrêt Foyer, samedi 19 décembre 2015. La famille Mikambala, à Pointe-Noire, incarnée par Equateur De-

nis Nguimbi, Angèle Mboumba Pandzou, sage-femme à l'hôpital de Talangaï, Bernard Mvoutou-Mbila, professeur certifié de mathématiques, à la retraite, Mbougou-Mbila Kobus, au Ministère du plan, Alain Patrick



Maboundou, agent civil à l'armée, tous à Brazzaville, Eugène Atos Nzoussi, conseiller sportif à l'E.n.i (Ecole normale des instituteurs) de Dolisie, Tsimba Lembe Pauline, agent de la Préfecture du Kouilou,

Micho Maboundou, opérateur économique, Kezer Pandzou, inspecteur des impôts, à Pointe-Noire, et le couple remercient le bon Dieu pour la réussite de cet événement.

Le Complexe Agro-Pastoral et FORestier, situé sur la route de Maloukou, produit de l'huile de palme d'une qualité exceptionnelle.

Nous vendons notre huile de palme de premier choix pour la cuisine mais également pour vos besoins industriels comme la savonnerie.

Contactez nous au 06 508 47 77 / 06 460 74 74, nous pouvons vous livrer ou vous accueillir dans nos locaux, vous y serez les bienvenus!

Prix du bidon de 25 litres, sur site 11.000 FCFA, livraison 13.000 FCFA.

General Trading Company
Complexe Agro-Pastoral et FORestier (CAPFOR)
Route de Maloukou, District d'Igné, Pool, République du Congo / gtc.congo@gmail.com / 06 508 47 77



OFIS store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation
Offerts

01 600 00 00

Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Rapport de la Banque mondiale sur le Congo: prendre exemple sur la fourmi de la célèbre fable de La Fontaine

Qu'on applaudisse ou non aux conclusions qu'ils présentent sous forme de recommandations aux gouvernements, les rapports de la Banque mondiale sont toujours riches d'enseignements. Il est ainsi de celui qui a été présenté, le 15 décembre 2015, par Djibrilla A. Issa, représentant de la Banque mondiale au Congo. Sous le thème: «En route vers le développement: coussin de sécurité budgétaire dans un contexte de volatilité du prix du pétrole», ce rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo appelle, de notre part, une réflexion sur les enseignements à tirer.

Le véritable enseignement à tirer du rapport de la Banque mondiale sur le Congo est un constat préoccupant: la place excessive du pétrole dans le produit intérieur du Congo, dans ses recettes d'exportation et, logiquement, dans ses recettes budgétaires. Cela induit une dépendance excessive à l'égard de cette matière première. Quand le «brut» se vend bien sur le marché international, le Congo engrange, dans l'euphorie, une généreuse manne et tous les indicateurs sont au vert: les caisses de l'Etat se remplissent à ras-le-bol et la croissance prend de l'envol vers des hauteurs inespérées. Le retour de la manivelle est souvent aussi brutal que l'envolée. Il suffit qu'une conjoncture morose contracte, peu ou prou, les prix de ce produit-miracle, il suffit que les cours mondiaux se dégradent, pour que les mêmes indicateurs tournent au rouge. Les finances publiques et les secteurs d'activités qu'elles irriguent, directement ou indirectement, deviennent, soudain, une équation plus ou moins difficile à résoudre. Et le spectre d'un endettement systémique réapparaît en grimaçant. Pour 2015, nous apprend le même rapport, la chute du

baril de brut bien en dessous de 50 dollars a fait perdre au Congo 40% au moins de ses recettes pétrolières. La croissance pour la même année est estimée à 2,6%, contre 6,8%, en 2014, et 3,4%, en 2013. Certes, les réserves accumulées au cours des années fastes permettent d'amortir, en partie, le choc du manque à gagner. Mais, il est clair que l'euphorie cède, peu à peu, la place au désenchantement, voire à la déprime. Nous voici confrontés à une sérieuse fluctuation à la baisse, de nature cyclique. On peut admettre qu'elle était relativement imprévisible, ne relevant seulement de paramètres de nature économique *stricto sensu*, même des modèles économétriques sophistiqués ne laissent entrevoir qu'en pointillés, sur le tableau de bord du futur, la succession des périodes de vaches maigres à celles de vaches grasses. La prochaine augmentation de la production pétrolière, due à la mise en exploitation de nouveaux puits, stimulera, à n'en pas douter, la croissance dont on espère qu'elle pourra atteindre 4% en 2016. Cette prochaine éclaircie devrait entraîner une relative amélioration des recettes budgétaires. En outre, la Banque mondiale



Par Roger Ndokolo.

recommande, pertinemment, au gouvernement l'adoption d'une politique budgétaire de précaution, une gestion prudente de ses réserves monétaires. Ce qui est en vue serait, à la longue, la Constitution d'une sorte de fonds de stabilisation destiné à contrebalancer les pénuries. En somme, cette institution internationale nous incite, non sans raison, à prendre exemple sur la fourmi de la célèbre fable de La Fontaine. Aurions-nous joué les cigales, hier? Toutefois, la vraie leçon, la seule qui s'impose, apparaît en filigrane: il faut travailler résolument à la diversification de l'économie congolaise. Fort heureusement que le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, dans sa vision, a déjà amorcé cette diversification dans notre pays, et il faut le faire à marche forcée. Il est impératif que le pays se mette à produire autrement et fonde sa richesse sur le développement d'autres activités bien ciblées. Au premier rang

de celles-ci, la production agricole et, autant que faire se peut, une transformation de nos matières premières génératrices d'activités manufacturières. Mais aussi le secteur des services, l'économie numérique, les énergies vertes, que sais-je? Il y a de l'imagination, de l'audace et surtout une politique visionnaire poursuivie avec intrépidité, dans un cadre de stabilité politique. Le programme économique du gouvernement va dans ce sens. On ne peut que se féliciter de l'existence du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade). Des évaluations sans complaisance et périodiques doivent, nécessairement, déboucher sur des réajustements faits de corrections, d'inflexions et surtout de coups d'accélérateur. Il faut repenser courageusement le cadre juridique et administratif dans lequel se déroulent nos activités économiques, afin de le rendre plus fonctionnel. Moins de rigidité, plus de flexibilité, davantage d'espace pour l'innovation. Il n'est pas trop tard pour faire du Congo un pays résolument attractif aux investissements tant intérieurs qu'extérieurs. Mais surtout, les investissements extérieurs (autres que ceux de l'extraction des mines) assortis d'un transfert de technologies et de savoir-faire générateur de gains de productivité. Du pain sur la planche pour nos responsables. Le chemin est long, mais il y a de l'audace; l'audace des premiers pas qui en appelleront d'autres, pour escalader la montagne qui se dresse devant nous. Qu'on nous permette de mentionner, à ce stade, l'exemple si frappant d'un pays apparemment déshérité, sujet à

des sécheresses sévères avec leur cohorte de famines et autres misères: l'Ethiopie. Un pays dépourvu de façade maritime, sans pétrole ni gaz naturel, sans mine d'or, de cuivre ou de diamants, de surcroît situé au voisinage de l'œil d'un cyclone politique quasi endémique. L'Ethiopie n'en a pas moins su trouver sa voie. Elle étonne les observateurs par sa robuste santé économique. Ses taux de croissance annuelle à deux chiffres ou presque, sont le miroir d'une ambition industrielle en marche et d'une volonté qui se matérialise peu à peu dans la maîtrise des énergies propres et renouvelables. De fait, le pays de Ménélik et autres reines de Saba inflige, année après année, un démenti cinglant aux habituelles prophéties de malheur sur les capacités africaines. On peut dire que l'accord de Paris, couronnement de la Cop 21, a signé l'acte de décès des énergies fossiles. Comme prévu, il entrera en application en 2020, c'est-à-dire bientôt. Il est entendu que le passage aux énergies dites propres et renouvelables nécessitera une période de transition. Celle-ci sera, sans doute, assez élastique pour permettre la reconversion en douceur des économies nationales dépendantes des énergies fossiles. Toutefois, rien ne peut nous faire perdre de vue l'horizon d'un tel accord fondé sur un consensus universel: le mouvement global vers les énergies vertes est appelé à s'emballer dans un proche avenir, devant les menaces persistantes des émissions de gaz carbonique sur la stabilité climatique de notre planète. A long terme, les énergies jugées respon-

sables d'une crise climatique sans précédent peuvent être considérées comme irrémédiablement condamnées. En d'autres termes, le pétrole, le gaz naturel et le charbon n'ont plus d'avenir. L'humanité entre, maintenant, dans un nouveau cycle qu'on espère plus vertueux que le précédent. Et c'est là une nouvelle donne, avec une nouvelle redistribution des cartes. Du coup, la providentielle rente pétrolière qui nourrit le Congo depuis près de trente ans n'a plus d'avenir. La généreuse mamelle laitière commence à se dégonfler et sera, bientôt, flasque, comme celle d'une vieille grand-mère. Loin de nous angosser, cette perspective apparemment sombre devrait, plutôt, stimuler notre intelligence et galvaniser nos énergies vers de nouveaux horizons. La mentalité de rentier n'étant plus de saison, il nous faut envisager différemment la vie économique du pays, avec davantage de dynamisme. Nous, Congolais, avons bien d'autres atouts à faire valoir. Nous n'avons pas toujours vécu avec le pétrole. Revenons à Jean de La Fontaine, dans une fable mettant en scène le «*Laboureur et ses enfants*»: «*Creusez, fouillez, bêchez, ne laissez nulle place/Où la main ne passe et repasse*», leur dit-il, à propos du champ qu'il leur laisse en héritage. Car «*un trésor est caché dedans*». Le Congo est un vaste champ où gît encore un trésor immense. A nous, héritiers de ce champ, de le mettre en valeur à la hauteur des défis de l'ère qui s'ouvre; il y va de notre avenir et de celui des générations qui nous suivent.

Roger NDOKOLO
Président du parti du centre
UNIRR (Union pour la République)

Nous devons réfléchir profondément sur le «vivre ensemble»

Encore des vies fauchées et puis ce démon de retour -le Nord et le Sud- derrière le sang et les larmes. D'un côté, dans une ferveur inédite, de l'autre côté, dans une émouvante complainte. Ce qui témoigne que rien dans ce pays ne peut promouvoir l'émancipation de la raison. L'avenir permettra, sans doute, d'assigner aux événements du 20 octobre 2015, leur place exacte dans notre histoire.

Et pourtant, l'étincelle était là. Saurons-nous l'éteindre dans un pays où toute une génération n'a pas connu l'école comme une terre de rassemblement, liée à la République; le chômage perdure et accroît; l'injustice et les inégalités s'élargissent; la pauvreté se généralise et reste de loin le fléau de notre société; l'élite ne pense plus la Nation, elle s'accroche sur des critères d'argent; le gouvernement n'offre aucune lisibilité pluriannuelle sur l'école, l'emploi et l'économie. Bref, notre société est prise au piège d'une carence de la connaissance: carence de la connaissance des Hommes et des choses. L'embellie apportée par les investissements chinois aura été de courte durée. Le prix du pétrole dégringole. En clair, notre situation ne va pas reprendre des couleurs de sitôt. Depuis plusieurs années, le modèle de notre démocratie n'a pas apporté la preuve de son efficacité, tant sur le plan démocratique qu'économique. Au cœur de tous ces dérapages, la République, l'Etat, la Nation ont du mal à nous offrir le sens

de la communion, l'instinct de la solidarité, la volonté de renouer avec nos valeurs. Lors de son investiture, en 2009, le président de la République s'était approprié ces valeurs. Le Congo semblait fatigué, disait-il, et abimé par les antivaleurs. Depuis six ans, des voix s'élèvent, se relayent, pour rappeler en toutes circonstances, une incontournable flexion vers une gouvernance éclairée, apaisée. On ne va pas se voiler la face, le phénomène de la fracture du pays a surgi au moment du référendum. Le tout n'est pas de dire «*le ciel ne tombera pas*». Au contraire, il faut vite administrer un remède de cheval, afin de maintenir debout ce Congo que nous aimons. Monsieur le président de la République, après la célébration de la journée du 28 novembre, congolais du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest veulent voir en vous, ce digne médecin prompt à apporter les soins intensifs nécessaires à cette rupture violente. Le commun des citoyens sait que toute rupture d'un os se traite par l'immobilisation des parties blessées. Après quoi, tout le

travail consiste à rapprocher les os, pour colmater la fêlure. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est le Congo qui est visé. Entre un gouvernement orgueilleux de ses cavalcades référendaires et une opposition qui a subi des avaries, mais sans désespérer en se saisissant de l'étourdissement populaire, il faut redéfinir nos ambitions nationales. Les victimes du 20 octobre 2015, quel que soit leur bord, valent notre méditation à tous. Nous devons réfléchir profondément sur le «vivre ensemble». L'autre difficulté, c'est d'évoquer la question de la fracture sociale, sans être taxé d'extravagance. Pourtant, cette fracture menace la cohésion sociale. D'où l'extrême nécessité de recréer un moment de spontanéité et de l'art de savoir-vivre à la congolaise. A tous ceux qui nous gouvernent, à tous ceux qui nous gouverneront, la démocratie, la paix et donc le développement doivent être au cœur des solutions prioritaires à apporter dans notre pays, pour l'éloigner du spectre des divisions. Le Congo doit demeurer «*Un et Indivisible*», afin de prévenir d'autres foyers de la haine, de l'hypocrisie et de l'ensauvagement. Les moyens de répondre à l'angoisse des citoyens sont connus. Il suffit de demander à chaque citoyen ce qu'il peut faire pour le Congo, en reconstruisant, brique par brique, les trois colonnes censées soutenir



Par Joseph Badila.

la République, à savoir: l'Unité, le Travail, le Progrès. C'est ainsi, progressivement, que nous allons soigner cette anémie du sens collectif, d'une individualisation à outrance dans une vie devenue chacun pour soi. Qu'avions nous fait pour que la question politique se mute en une œuvre d'une intense complexité, confuse pour l'esprit? Dès qu'on l'aborde, elle glisse très vite vers l'empire ethnique et despotique, occultant, par la même occasion, la dimension exotérique du jeu politique. L'ensemble des connaissances humaines sur la gestion de la cité verse dans les arcanes de la politique ésotérique. Autrement dit, nous plongeons au cœur même de la problématique de l'exercice du pouvoir. Alors, tout devient difficile à commen-

ter. Pire encore, le pouvoir politique s'éloigne du domaine temporel, du domaine des hommes. Il se retrouve enchaîné dans cette espèce de divinisation. La dualité entre ce désir insouvent du pouvoir et la quête du changement attise les feux de la destruction de la République. C'est pourquoi, aujourd'hui, on peut appeler, solennellement, le gouvernement, l'opposition et la société civile à apporter la preuve de leur volonté à frayer les voies du dialogue franc et constructif. Il y a un proverbe congolais qui dit que «*la main qui reçoit est plus lourde que celle qui offre*». Le gouvernement est le plus prompt à offrir. Il gère toutes les richesses, tant au plan des institutions que des symboles. C'est par sa miséricorde, sa pitié ou sa charité que les Congolais vont renouer avec le goût de réapprendre à construire positivement leur «*maison commune*». Je suis sûr et certain que d'aucuns auront des mains plus agiles à manier l'aiguille et le fil pour coudre le tissu national qui est en train de s'effiloche, tandis que d'autres, plus forts, seront destinés à bâtir les cathédrales où siègeront les fils et filles de la Nation. On peut convenir que la construction nationale est à ce prix, à l'instar du chrétien qui contribue à achever le monde «*dans le Christ Jésus*». De cette manière-là, philanthropique et progressive, nous nous éloi-

gnerons de ces idées séparatistes et absurdes qui inondent le monde virtuel. Certain de l'intérêt que cette démarche peut susciter, nous devons tenter de convaincre toute la classe politique de s'adapter aux temps nouveaux. Ne regardons plus le peuple, après le 20 octobre, du même œil qu'on le considérait dans les décennies 1963-1990. Je ne prétends pas dire que tous les Congolais soient des gens capables de briguer le fauteuil de la présidence de la République, loin de là mon propos. Je veux dire qu'il n'y a pas un coin de l'intérieur du pays où il ne se trouve des gens qui ont une façon à eux de penser finement la République, l'Etat et la Nation. S'ils sont dévoués et humbles, ils seront en mesure d'exposer leurs idées et de les soutenir dans l'intérêt général, visant ainsi le passage d'un degré de malheur à un degré de bonheur. Alors, ouvrons le principe de la discussion libre, constructive, nous verrons qu'il est le moyen sûr de découvrir d'autres «*hommes libres et de bonnes mœurs*» dignes d'opérer sur le chantier de la construction, de la déconstruction et de la reconstruction. Car, il s'agit là de raviver la force de la jeunesse, la beauté des travailleurs et la sagesse des retraités. L'idée principale est que ce n'est pas seulement la volonté des dirigeants qui détermine la bonne marche d'une cité, mais la capacité de tous les fils et toutes les filles à recréer le centre aristocratique, pour un Congo élégant, distingué.

Joseph BADILA

BGFI Bank vous présente ses vœux
les meilleurs pour 2016 et vous remercie pour
la confiance que vous lui témoignez.

2016

2016

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

COMMUNIQUE POUR LA MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES POUR LE BUREAU REGIONAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Dans le cadre de la mise à jour de sa base de données des fournisseurs de biens et services, le Bureau Régional de l'OMS invite les prestataires dans les domaines listés ci-après et souhaitant devenir fournisseurs de l'OMS ou confirmer leur statut de fournisseur, à venir se faire recenser. Le recensement aura lieu à :

- Brazzaville, du 04 au 15 janvier 2016 dans les locaux de l'OMS Congo situé au quartier Plateau Centre-Ville, Avenue Général Charles de Gaulle,
- Pointe Noire du 11 au 15 janvier 2016, à SUECO derrière l'agence centrale SNE Centre-Ville.

Il est demandé aux prestataires de présenter un dossier administratif composé des éléments suivants :

1. profil de l'entreprise,
2. registre de commerce,
3. copie de l'attestation d'immatriculation aux impôts (NIU),
4. patente de l'année en cours,
5. copie d'identité bancaire,
6. états financiers vérifiés ou comptes financiers certifiés,
7. structure de l'entreprise,
8. liste des clients actifs et des références professionnelles,
9. carte de commerçant (optionnel).

Liste des domaines:

- Vaccins
- Produits pharmaceutiques
- Tests de diagnostic rapide (TDR)

- Kit sanitaire (Interagency Diarrheal Disease Kit, Interagency Emergency Health Kit, etc.)
- Réactifs de laboratoire
- Produits chimiques de laboratoire
- Incinérateurs
- Clinique mobile et unité de traitement
- Matériel médical
- Mobilier hospitalier
- Autopsie
- Matériel de laboratoire
- Stylos à encre indélébile
- Insecticides et pesticides, et matériel d'application y afférent
- Moustiquaires (Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide Longue Durée, traitées, non traitées)
- Réfrigération et climatisation
- Matériel/produits de purification et d'approvisionnement en eau (Sulfate d'alumine, Chlore, Chaux, Milieu de Culture, etc.)
- Matériel technique (outils électriques et électroniques, appareils de mesure)
- Quincaillerie
- Groupes électrogènes (générateurs, fixes/mobiles et à grande puissance) et pièces détachées
- Pompes et pièces détachées
- Matériel mobile (cliniques mobiles et fixes, tentes, camping, cuisine, couchage)
- Sécurité/protection balistique
- Matériel radio (High Frequency, Very High Frequency, Ultra High Frequency)
- Téléphones mobiles et satellite

- Systèmes d'énergie solaire
 - Véhicules et pièces de rechange
 - Matériel informatique (ordinateurs portables et de bureau, et accessoires, serveurs, switches, routeurs, logiciels)
 - Mobiliers et accessoires de bureau
 - Gaz
 - Papier hygiénique
 - Papier essuie main
 - Savon liquide
 - Construction et réhabilitation bâtiments
 - Petites et moyennes entreprises pour les travaux occasionnels (vidange fosses, etc.)
 - Assurance
 - Vidéo surveillance
 - Téléphonie mobile
 - Lutte contre l'incendie et protection
 - Impression
 - Location de voitures
 - Transport de marchandises
 - Dédouanement
 - Groupeur de marchandises
 - Gestion d'installation/des bâtiments
 - Restauration et organisation d'évènements
 - Entretien et réparation des véhicules
 - Gestion et entretien des espaces verts
 - Entretien électromécanique (générateurs, ascenseurs, transformateurs, onduleurs, climatiseurs, électricité, eau et plomberie)
 - Services ménagers et de conciergerie
 - Agences de voyage
 - Services de location de voitures
 - Services médicaux et cliniques
 - Carburant et lubrification
 - Sécurité et surveillance
 - Formation en informatique et conseil en gestion
 - Hôtels et restaurants
 - Centres de remise en forme
- Tél: 05 637 66 66



AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICES POUR L'ANNEE 2016

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITES D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES REFUGIES EN REPUBLIQUE DU CONGO, LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES VOUS INVITE A LUI SOUMETTRE VOS OFFRES SOUS PLIS FERMES POUR LES SERVICES CI-DESSOUS:

1- APPEL D'OFFRES N° HCR/BZV/UAL/AA0/018/15-GDSA POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES BUREAUX DE L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO (ROC) A BRAZZAVILLE ET BETOU

2- APPEL D'OFFRES No HCR/BZV/UAL/AA0/019/15-GDSA POUR LES SERVICES DE MAINTENANCE, D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES GENERATEURS DE L'UNHCR A BRAZZAVILLE

DESCRIPTION:

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises et sociétés nationales en règles avec radministration congolaise, et ayant une expérience dans les travaux similaires.

Les soumissionnaires désireux de participer à ces appels d'offres sont invités à fournir toutes les pièces administratives de leurs entreprises ou sociétés, les informations sur la qualification, une description préliminaire de la méthode de travail, le Planning des travaux proposés, le personnel qualifié, ainsi que les matériels dont disposent rentreprise ou la société.

SPECIFICATIONS:

Les Dossiers détaillés d'Appel d'Offres sont disponibles au Bureau de la Logistique du HCR à Brazzaville et peuvent être retirés tous les jours de 08h 00 à 15 heures.

PRESENTATION DES SOUMISSIONS:

Les offres seront présentées sous plis fermés avec mentions spécifiques sur la partie supérieur des enveloppes des AVIS D'APPEL D'OFFRES CONCERNES, INDIQUES PLUS HAUT dans deux enveloppes, les dossiers de rentreprise/société seront placés dans la première enveloppe sans mention du nom de rentreprise, et les offres dans la deuxième enveloppe également sans mention, fermée et contenue dans la première.

Toute offre avec le nom ou radresse du soumissionnaire sur les deux enveloppes sera purement rejetée.

OFFRES À DEPOSER À RETIRER A LA GUERITE DU SERVICE DE GARDIEN-NAGE DE LA REPRESENTATION DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES À BRAZZAVILLE, SISE RUE DU 18 MARS 1977, QUARTIER MISSION CATHOLIQUE SACRE COEUR, CENTRE VILLE.

DATE LIMITE DE DEPOT: Vendredi 15 janvier 2016 A 14H00.

VEUILLEZ RECEVOIR NOS MEILLEURES SALUTATIONS.

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville
20, Avenue Albert Bassandza
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)
Centre-ville; B.P: 755 - Tél: 06-826-42-83
e.mail: gildas_jo@hotmail.fr

UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN
République du Congo

ARCHI – CONSTRUCTION

Société A Responsabilité limitée (SARL)
Capital social: 1.200.000 de Francs CFA
Siège Social: Brazzaville, 62 bis, Rue Matsona Nzoulou - Mougali
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 02 Décembre 2015, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: ARCHI-CONSTRUCTION, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée;

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à un million (1.200.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: Bâtiments et travaux publics; Vente de matériaux de construction; Prestations de services en informatique; Fournitures de bureau, Commerce général;

DENOMINATION: la société prend la dénomination ARCHI-CONSTRUCTION;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 62 bis, Rue Matsona Nzoulou, Arrondisse-

ment IV - Mougali, en République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Mademoiselle OKOBO SOUVA Rich Boriel, qui accepte;

DEPOT LEGAL: A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Décembre 2015;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 15 DA 1142.

Pour Avis,

Maître Gilbert OPANDET,
Notaire

Dr Kitsoro Firmin Kinzounza, expert international en management

«Je vois trois grands chantiers pour la nouvelle République»

Consultant international en management, le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza réagit au message du président de la République, prononcé le mardi 22 décembre 2015 devant l'assemblée nationale, et dans lequel il a annoncé la tenue de l'élection présidentielle anticipée, courant premier trimestre 2016. Dans l'interview qu'il nous a accordée, mercredi 23 décembre 2015, à Brazzaville, le Dr Kinzounza parle des «trois grands chantiers pour la nouvelle République».

* Docteur, comment appréciez-vous, globalement, le message à la nation du chef de l'Etat?

** En tant que citoyen, j'apprécie le message du chef de l'Etat à deux niveaux. Le premier niveau, c'est celui du père de la Nation, en sa qualité de chef d'Etat. J'étais un peu triste de constater que le président de la République n'a pas mentionné les martyrs du 20 octobre 2015. Donc, il ne s'est pas incliné devant leur mémoire. Mais, il s'est contenté, simplement, de féliciter les supplétifs de la Force publique. C'est, véritablement, ne pas se mettre au-dessus de la mêlée. C'est vraiment dommage!

Le second volet, c'est celui de l'annonce du processus devant mettre fin à la coexistence des deux Constitutions. Vous vous souviendrez que le groupe des experts internationaux en droit public, dont deux du Bénin, deux Burkina Faso, trois du Rwanda et cinq de la diaspora congolaise, avaient constaté la situation d'empêchement du président de la République, à la suite de la promulgation, le 6 novembre 2015, de la nouvelle Constitution.

Du reste, pendant que le 7 novembre, le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, garde des sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat, proclamait, sur les antennes de Télé-Congo, que le président de la République pouvait nommer un premier ministre, le doyen de la Faculté de droit, Godefroy Moyen, rapporteur de la commission ayant rédigé la Constitution, demandait, le 8 novembre, toujours sur Télé-Congo, que le mandat électif soit abrégé. Or, ceci est en contradiction avec l'article 244 de la nouvelle Constitution. Je crois que le doyen de

la Faculté de droit, Godefroy Moyen, en bon juriste, avait rappelé, de manière implicite, que toute Constitution ne peut produire ses effets qu'après prestation de serment d'un président de la République démocratiquement élu sur la base de cette Constitution. La période intérimaire prévue par les constitutionnalistes, en cas d'empêchement du président de la République, est de 90 jours. Chez nous, elle se produira en cent jours, si l'élection présidentielle a lieu en mars 2016. A titre de rappel, dans toutes les Constitutions, il y a toujours une disposition qui stipule qu'en cas d'empêchement du président de la République, il s'ouvre une période intérimaire de 90 jours au cours de laquelle la seconde personnalité de l'Etat convoque le corps électoral, en vue de l'élection d'un nouveau président de la République. Nous avons reconnu que l'administration était bloquée. On ne pouvait plus fonctionner, parce qu'il y avait deux Constitutions qui coexistaient.

* Que peut-on reprocher à l'ancienne République?

** L'ancienne République était fondée sur deux piliers. Le premier, c'est l'instrumentalisation des ethnies avec pour conséquences majeures, le repli identitaire assimilé à tort au tribalisme, le vote ethnique, le clientélisme politique, la gestion patrimoniale des emplois publics, des marchés publics et des entreprises d'Etat. Le deuxième pilier, c'est la prolifération des anti-modèles et des antivaleurs: la corruption, la concussion, l'abus des biens sociaux, etc. N'oubliez pas que ce sont les anti-modèles qui produisent des antivaleurs, car l'antivaleur n'existe ex-nihilo.



Dr Kitsoro Firmin Kinzounza.

* Quel contenu peut-on donner au concept de nouvelle République ou plutôt quels sont les chantiers prioritaires de la nouvelle République?

** Personnellement, je vois trois grands chantiers pour la nouvelle République. Le premier chantier, c'est le déficit de confiance des populations vis-à-vis du leadership politique actuel. C'est là le grand problème et peut être le seul. En effet, les populations n'ont plus du tout confiance à la capacité du leadership politique actuel à résoudre ses problèmes de chômage, de santé, d'éducation et d'infrastructures de base, à savoir: l'eau, l'électricité, l'accès à l'Internet, etc.

Je prends un exemple: lorsque le président du Rwanda, Paul Kagamé, commence son mandat en 2003, il déclare que sous son mandat, aucun Rwandais ne va mourir, parce que, simplement, il n'a pas pu acheter les médicaments ou parce qu'il n'a pas pu avoir de l'argent nécessaire, pour régler les honoraires d'un médecin pour la consultation. Il a exigé que chaque Rwandais verse, chaque année, cinq dollars (soit 3000 francs Cfa) et en contrepartie, il aurait droit aux soins de santé dans les centres de santé intégrés et, éventuellement, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire). Toujours au Rwanda, celui qui rentre à la fonction politique, déclare ses biens et à la fin également, il doit déclarer ses biens et on doit toujours justifier ses biens. Au Bénin, on vient de créer l'Agence d'inspection immobilière. Sa mission est simple: chaque fois qu'il y

a de nouveaux immeubles ou des villas, c'est d'interroger les propriétaires, pour connaître les sources des revenus qui ont permis de les construire. Au Burkina Faso, c'est encore plus dur. Là également, des textes ont été pris. Ces textes font que les gens refusent d'occuper les fonctions publiques.

Il faut qu'on arrive à cela. Au Kenya, 1% de la population contrôle 75% des ressources nationales. Ce qui veut dire que 99% contrôle à peine 25% des revenus nationaux. Je pense que le Congo n'est pas loin de cela, parce que 1% de la population, c'est-à-dire 40.000 personnes -si nous prenons la base de quatre millions d'habitants- contrôlent 75% des ressources nationales. Voilà un grand problème qu'il faut résoudre.

Le troisième, c'est la lutte contre l'impunité. Je pense qu'on doit mettre un terme aux slogans et à la prolifération des organes de lutte contre la corruption. Il nous faut des signaux forts, car nous devons reconnaître que les racines de la corruption se trouvent en haut et non en bas. Pourquoi ne pas lancer une opération «Epervier», comme au Cameroun?

On peut ajouter un quatrième chantier: nous ne devons pas, tous, ignorer que quand on dit pays riche, ce n'est pas un pays riche en partis politiques, mais qui est riche par la qualité et le nombre de ses entreprises. C'est bien qu'on parle de l'année de l'entreprise, mais il faudrait que ça devienne une réalité, avec un engagement fort du gouvernement qui va affecter 500 milliards de francs Cfa à la promotion de très petites, petites et moyennes entreprises.

Les statistiques mondiales montrent que les très petites entreprises représentent 90% des tissus des P.m.e des pays africains subsahariens. Il faut créer des incubateurs des entreprises à partir des projets d'entreprises, des diplômés, des grandes écoles d'ingénieurs, telles que l'Ensaf (Ecole nationale supérieure d'agriculture et d'agroforesterie) et l'E.n.s.p (Ecole nationale supérieure polytechnique).

Propos recueillis par Philippe BANZ

Kinkala (département du Pool)

Tchimbambéléla et Matson Mampouya ensemble pour des dons aux enfants

A l'occasion des festivités de Noël, Bernard Tchimbambéléla, secrétaire général du M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral), aile Euloge Landry Kolélas, le ministre de la pêche et de l'aquaculture; Hellot Matson Mampouya, président de la D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement), ministre des postes et télécommunications, Albert Samba, directeur de cabinet du ministre du commerce et des approvisionnements, Euloge Landry Kolélas, président du M.c.d.d.i, se sont mis ensemble pour offrir des jouets aux enfants de Kinkala et des vivres aux veuves et aux personnes du troisième âge. La remise de ce don a eu lieu, jeudi 24 décembre 2015, à l'hôtel de ville, en présence de Jean-Michel Shanga, préfet du Pool, Anne-Marie Bernardine Malonga, administrateur-maire de Kinkala, et Théodorine Miakongo Kolelas, députée élue à Goma Tsé-Tsé.



Bernard Tchimbambéléla donnant un jouet à un enfant.



Hellot Matson Mampouya et Théodorine Kolélas remettant des vivres à une veuve.



Une vue des leaders politiques.

Dans son mot de bienvenue, Mme Anne-Marie Malonga a exprimé la gratitude de la population, d'accueillir toutes les personnalités présentes.

Jean-Michel Shanga a, quant à lui, interpellé les leaders politiques à prendre soin des enfants, des veuves, ainsi que des personnes âgées. Il a parlé de la paix qui règne dans son département.

Donnant le sens de leur geste, Bernard Tchimbambéléla a déclaré: «Le moment de fête est un moment d'exaltation, de responsabilité, de générosité, d'élan de cœur et de partage envers ceux qui sont dans le besoin, en l'occurrence les enfants. Mais, en même temps, nous devons étendre ce partage envers les veuves et les hommes démunis, pour leur apporter des vivres, afin qu'ils se considèrent entièrement dans la société». Il a indiqué: «C'est par solidarité que le M.c.d.d.i et le D.r.d se sont retrouvés, pour faire un don aux enfants. Nous avons voulu venir vers eux, pour nous ressourcer, parce qu'il y a la paix. Nous sommes dans le clan de la paix, de la concorde et de la fraternité, pour apporter les dons aux enfants».

Hellot Matson Mampouya s'est réjoui de ces retrouvailles. «Je suis dans la joie, parce que nous sommes tous ensemble. C'est le signe d'une parfaite unité, en la fête de Noël. Nous devons nous convertir véritablement à l'amour fraternel, à l'unité, à la concorde et à l'harmonie, pour qu'ensemble, nous nous donnons la main, afin que la paix règne définitivement dans le Pool, comme dans tout le Congo», a-t-il déclaré.

Après Kinkala, Bernard Tchimbambéléla s'est rendu à Mbanza-Ndounga, dans sa circonscription électorale, pour faire le même geste.

A Brazzaville, Albert Samba a, au nom du ministre Euloge Landry Kolélas, président du M.c.d.d.i, fait don de jouets, mercredi 23 décembre 2015, aux enfants du Complexe Pouponnière garderie et au Centre d'éducation préscolaire de Makélékélé.

Alybienevie NIKOUKA-KOUDISSA

Délégation générale des grands travaux

Vers la construction du marché moderne de Madingou

La D.g.g.t (Délégation générale des grands travaux) a procédé, mardi 8 décembre 2014, à Brazzaville, au dépouillement des appels d'offres relatifs à la construction du marché moderne de Madingou, dans le département de la Bouenza. La cérémonie d'ouverture des offres était présidée par Lydia Mikolo, coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation à la D.g.g.t.

Financé par l'Etat congolais, le projet de construction du marché moderne de Madingou, dans la Bouenza, s'inscrit dans le cadre de la municipalisation accélérée de ce département. Dix entreprises (Central B.t.p, B.r.c.c, Zhengwei technic, Panorama construction, Oceana, Batco, Congo Doua, Scea, B.c.i group et Réal) ont postulé à



Lydia Mikolo.

l'appel d'offres. Le montant proposé tourne autour de deux milliards de francs Cfa. Les délais d'exécution des travaux varient entre



Une vue des soumissionnaires

six et dix-huit mois. Chaque entreprise a présenté aussi la garantie exigée, soit une somme de 30 millions de francs Cfa. La commission

est à pied d'œuvre pour sélectionner la société à qui le marché sera attribué.

Alybienevie NIKOUKA-KOUDISSA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N°66

L'inspecteur divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Localités/Quartiers | Arr./Dpt | Requérants |
|------------|----------------------------------|--|--|----------|--|
| 01 | 1994 du 30/09/2013 | Parcelle / ; Bloc / ; Section H ; Superficie 810m ² | Dolisie / Qtier Centre – ville | Niari | MATSIKA Delphine |
| 02 | 1993 du 30/09/2015 | Parcelle 397 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Bas - Fleury | Niari | MATSIKA Delphine |
| 03 | 1992 du 30/09/2013 | Parcelle 370 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Bas - Fleury | Niari | MATSIKA Delphine |
| 04 | 2741 du 30/06/2015 | Parcelle 06 ; Bloc 125 ; Section K ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Gaïa | Niari | DOCKO née MOUHEMBE Floriane |
| 05 | 2689 du 04/05/2015 | Parcelle 136 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Centre – Ville | Niari | MAKOSSO – MALALOU Costode |
| 06 | 2503 du 21/11/2014 | Parcelle 02 ; Bloc 06 ; Section M3 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | DIAMOANGANA Josué Gérard Olivier Richard |
| 07 | 2760 du 20/07/2015 | Parcelle 12 ; Bloc 80 ; Section I ; Superficie 475m ² | Nkayi / Qtier Mouana – nto; Avenue de la Paix n°69 | Bouenza | GOMA BIMI Godnsky Tlitchinez |
| 08 | 2758 du 20/07/2015 | Parcelle 01 ; Bloc 18 ; Section I ; Superficie 500m ² | Nlari / Qtier Mouana – Nto; Rue KAYES n°172 | Bouenza | NDOLLO Guy Edouard |
| 09 | 2152 du 20/02/2014 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 1000m ² | Sibiti / Qtier n°5 Moussanda | Lékoumou | MPANDZOU Patricia Guylène |
| 10 | 2710 du 22/05/2015 | Parcelles 2 ; 3 ; Bloc / ; Section A2 ; Superficie 1000m ² | Sibiti / Qtier Mont Télé | Lékoumou | MAMADOU KANTE |
| 11 | 2427 du 18/09/2014 | Parcelle 03 ; Bloc 01 ; Section A ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Grand – Marché | Niari | GABOUMA Alain Joel |
| 12 | 2429 du 18/09/2014 | Parcelle 72 ; Bloc 9 ; Section M ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier FAD | Niari | GABOUMA Alain Joel |
| 13 | 2767 du 30/07/2015 | Parcelle 15 ; Bloc 21 ; Section I ; Superficie 567,18m ² | Dolisie / Qtier Bacongo | Niari | MAKELET MASSIKA Nesse Debora |
| 14 | 2633 du 10/03/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section L zone non lotie ; Superficie 600m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | MADZOU Ange Gloire |
| 15 | 2673 du 15/04/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section L zone non lotie ; Superficie 621m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | MADZOU Abraham Urdin |
| 16 | 2740 du 25/06/2015 | Piles 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 et 9 ; Bloc 64bis ; Section S ; Superficie 2.400m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi | Niari | KOMBO – KISI Marcel |
| 17 | 2561 du 07/01/2015 | Parcelle 05 bis ; Bloc 7bis ; Section Q ; Superficie 558m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi (modeles) | Niari | KIONGA – DOUMA Florent |
| 18 | 2451 du 09/10/2014 | Parcelles 3 et 4 ; Bloc 52 ; Section J ; Superficie 1.200m ² | Nkayi / Cité Urbaine | Bouenza | SAMBA Guillaume Arcadius |
| 19 | 2450 du 09/10/2014 | Parcelle 01 ; Bloc 24 ; Section J ; Superficie 900m ² | Nkayi / Cité urbaine | Bouenza | MABIKA – NDOULOU Suzanne Berdaiche |
| 20 | 2733 du 08/06/2015 | Parcelles 1 à 10 ; Bloc 32 ; Section B ; Superficie 4000m ² | Dolisie / village Moukondo (famille KIEKO) | Niari | NGUINOU Fermeté Blanchard |
| 21 | 2709 du 22/05/2015 | Parcelle 4 ; Bloc / ; Section A2 ; Superficie 500m ² | Sibiti / Qtier Mont Télé | Sibiti | MADZIMBE Etienne |
| 22 | 2176 du 10/03/2014 | Parcelles 4et 4bis ; Bloc 45 ; Section L ; Superficie 680m ² | Nkayi / Qtier Capable | Bouenza | GAMPIO Claudine |
| 23 | 2130 du 20/01/2014 | Parcelle 04 ; Bloc / ; Section M4 ; Superficie 280m ² | Dolisie / Qtier Lissanga (Mbounda) famille MITANGADI | Niari | GOMA Gloria Eméline |
| 24 | 2553 du 23/12/2014 | Parcelles 01 et 02 ; Bloc 02 ; Section Q ; Superficie 667m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi | Niari | MADZOU Ange Gloire |
| 25 | 2071 du 20/12/2013 | Parcelle 124 ; Bloc / ; Section H ; Superficie 805,09m ² | Dolisie / Qtier Centre – Ville | Niari | KIOUNGOU née MATSOUELE TSATSA Celine |
| 26 | 2761 du 20/07/2015 | Parcelle 832 ; Bloc L73 ; Section P ; Superficie 500m ² | Nkayi / LOUADI (District de kayes) | Bouenza | ASSENGOUENET MOUSSA Rock Jasmin Norbert |
| 27 | 2754 du 20/07/2015 | Parcelles 164 et 165 ; Bloc J20 ; Section P ; Superficie 800m ² | Nkayi / Qtier LOUADI | Bouenza | CABOULOU MKYDIOR Clegy Claneslie |
| 28 | 2753 du 20/07/2015 | Parcelles 827 à 831 ; Bloc L73 ; Section P ; Superficie 2.500m ² | Nkayi / LOUADI (District de kayes) | Bouenza | KABOULOU MISSIE Humbert Yves |
| 29 | 2722 du 03/06/2015 | Parcelle 71 ; Bloc / ; Section C ; Superficie 462m ² | Dolisie / Qtier Mont – Fleury | Niari | ETS CHROSOMOS |
| 30 | 2512 du 27/11/2014 | Parcelle / ; Bloc / ; Section zone non lotie, Superficie 6.547m ² | Mayoko / Mayoko Centre | Niari | NDOUNA François |
| 31 | 1902 du 25/07/2013 | Parcelle 1bis ; Bloc 42 ; Section K ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Gaïa | Niari | MOUKOKO Dieudonné |
| 32 | 2562 du 07/01/2015 | Parcelle 50ter ; Bloc / ; Section B ; Superficie 1.139m ² | Dolisie / Qtier Centre – Ville | Niari | ONGAGNA Ulrich Dordin |
| 33 | 2596 du 10/02/2015 | Parcelle 06 ; Bloc 180 ; Section I ; Superficie 663,98m ² | Nkayi / Qtier Mouana –Nto rue du Niari n°21 | Bouenza | SOUKANY PAMBOU Jean Blaise |
| 34 | 2770 du 04/08/2015 | Parcelle 1 ; Bloc 98 ; Section I ; Superficie 598,06m ² | Dolisie / Qtier Centre – ville | Bouenza | NGUIMBI – MOULANGOU TSIOMO Patrick |
| 35 | 2745 du 03/07/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 900m ² | District de loudima / Mont-Mbélo | Bouenza | Société MTN – CONGO S.A |
| 36 | 2517 du 1 ^{er} /12/2014 | Parcelle 02 ; Bloc 02 ; Section M5 ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Foundou – foundou | Niari | ELOTAS Dorianne Diane Léonne |
| 37 | 2518 du 1 ^{er} /12/2014 | Parcelle 03 ; Bloc 02 ; Section M5 ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Foundou – foundou | Niari | ELOTAS Max Brandon Yvan |
| 38 | 2580 du 22/01/2015 | Parcelle 07 ; Bloc 57 ; Section L1 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | MVOULA – MOUKALA Aimé |
| 39 | 2520 du 1 ^{er} /12/2014 | Parcelle 04 ; Bloc 02 ; Section M5 ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Foundou – foundou | Niari | BEGUIN MELVIN Michel |
| 40 | 2521 du 1 ^{er} /12/2014 | Parcelle 01 ; Bloc 02 ; Section M5 ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Foundou – foundou | Niari | MADIENGUELA Diane Maryse |
| 41 | 2292 du 27/05/2014 | Parcelle 02 ; Bloc 44 ; Section P ; Superficie 625m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | MAFINA DIAMVOUKANI Vanicia Bénédicte |
| 42 | 2002 du 04/10/2013 | Parcelle 3 ; Bloc 15 ; Section L ; Superficie 621m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | MBOUTSI-EKOUNDZOLA Pélagie Mariana;BOUKANDOU AYESA Union Roger |
| 43 | 2639 du 12/03/2015 | Parcelle 109 ; Bloc / ; Section B ; Superficie 625m ² | Dolisie / CEG de L'Unité | Niari | CENTRE - MEDICAL REINE ELISABETH |
| 44 | 1340 du 12/06/2012 | Parcelles 13 et 14 ; Bloc 01 ; Section L1 ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Vengama | Niari | LOUSSANGUI Lydie Jacqueline |
| 45 | 1520 du 22/10/2012 | Parcelle 06 ; Bloc 107 ; Section L1 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Vengama | Niari | NKEMI MATSIONA Arnold Francy |

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Dolisie, le 16 Décembre 2015
Bernard KIBOULOU
Inspecteur Principal

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOU MOU

ANNONCE LEGALE N°67
L'inspecteur divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière de dolisie

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

| N° d'ordre | N° de réquisition | Références cadastrales | Localités/Quartiers | Arr./Dpt | Requérants |
|------------|----------------------------------|--|---|----------|---|
| 01 | 2850 du 19/10/2015 | Parcelles 3 et 5 ; Bloc 282 ; Section E ; Superficie 800m ² | Nkayi / le village (45bis rue Boueta M.B) | Bouenza | MBIKA Jean Pierre |
| 02 | 2771 du 04/08/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section F ; Superficie 20.000m ² soit 2ha | Sibiti / Qtier n°5 Moussanda (Youa) | Lékoumou | BOUYA Jean Jacques |
| 03 | 2769 du 04/08/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section F ; Superficie 2.000m ² | Sibiti / Qtier n°5 zone Youa | Lékoumou | OBIA Xavier |
| 04 | 2156 du 24/02/2014 | Parcelle 4bis ; Bloc 22 ; Section L ; Superficie 150,48m ² | Nkayi / Qtier Capable | Bouenza | BAKONDOUA LOUBANGOU Duguès |
| 05 | 2836 du 1 ^{er} /10/2015 | Parcelle 5bis ; Bloc 29 ; Section N13e T ; Superficie 276m ² | Dolisie / Qtier Tahiti (Exaure) | Niari | KIBOULOU Bernard |
| 06 | 2575 du 19/01/2015 | Parcelle 03 ; Bloc / ; Section L ; Superficie 350m ² | Dolisie / Qtier Tsila (Kinguébé) | Niari | MAKOUNDI François |
| 07 | 2628 du 09/03/2015 | Parcelle 03 ; Bloc 10 ; Section G ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Capable | Niari | IBALA MOUYEHE Hermanne Fresnelle |
| 08 | 2392 du 19/08/2014 | Parcelle 209 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Centre – Ville | Niari | KOUMBA Simone |
| 09 | 2443 du 03/10/2014 | Parcelle 09 ; Bloc 17 ; Section M4 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | MASSAMBA MADH Marian |
| 10 | 1445 du 12/09/2012 | Parcelle 58 ; Bloc / ; Section A ; Superficie 924m ² | Dolisie / Camp CFCO | Niari | MOULET PEMBE Arienne Léticya |
| 11 | 2800 du 27/08/2015 | Parcelle 10 ; Bloc 01 ; Section L3 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | KADY LOUMBOU Emeraude Martinelle Rodham |
| 12 | 2454 du 09/10/2014 | Parcelles 314 et 315 ; Bloc J33 ; Section B ; Superficie 800m ² | Nkayi / Qtier Louari | Bouenza | MABIKA NDOULOU Suzane Berdaige |
| 13 | 2497 du 11/11/2014 | Parcelle 09 ; Bloc 38 ; Section J ; Superficie 900m ² | Nkayi / Cité Urbaine | Bouenza | MOUYABI MAOUENE Gaoty Prefina |
| 14 | 2693 du 06/05/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section H ; Superficie 1.531,62m ² | Dolisie / Qtier Centre – ville | Niari | MATIKA Delphine |
| 15 | 2700 du 11/05/2015 | Parcelle 04 ; Bloc 12 ; Section M4 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | NGOMA BOULINGUI Jean Parfait |
| 16 | 2505 du 21/11/2014 | Parcelles 1 ; 2 ; 3 et 4 ; Bloc 18 ; Section N3 ; Superficie 1600m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | MBAZOULOU Eugène |
| 17 | 2814 du 21/09/2015 | Parcelle 6 ; Bloc 56 ; Section C ; Superficie 500m ² | Madingou – Poste / Qtier KANZI Matala | Bouenza | KABOULOU Missié H. Yves |
| 18 | 2665 du 08/04/2015 | Parcelles 1 ; 2 ; 9 et 10 ; Bloc 14 ; Section P2 ; Superficie 1600m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi (zone Yves BAT) | Niari | LOUEMBA Aimée Mireille |
| 19 | 2666 du 08/04/2015 | Parcelles 5 et 6 ; Bloc 13 ; Section P2 ; Superficie 800m ² | Dolisie / Qtier Kitsitsidi (zone Yves BAT) | Niari | KAMA Joseph |
| 20 | 1263 du 03/04/2012 | Parcelle 01 ; Bloc / ; Section N1 ; Superficie 740m ² | Dolisie / Qtier Tahiti | Niari | TSALA Léontine |
| 21 | 2736 du 09/06/2015 | Parcelle 04 ; Bloc 57 ; Section M4 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda | Niari | LOUPPE Ghislain John Amedée |
| 22 | 2536 du 08/12/2014 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 1000m ² | Dolisie / Village Moukondo (District de Louvakou) | Niari | MALONG MANIKA Michel Garcia. |
| 23 | 2756 du 20/07/2015 | Parcelles 800 et 801 ; Bloc L71 ; Section P ; Superficie 1.000m ² | Nkayi / Louari (District de kayes) | Bouenza | DAXEL MISSIE Gisèle Alvecia |
| 24 | 2779 du 12/08/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section A2 ; Superficie 5000m ² | Sibiti / Qtier Matibi (Tsié – Télé) | Lékoumou | Société SCAB – CONGO |
| 25 | 2504 du 21/11/2014 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 22.500m ² | Louvakou / Zone Rurale | Niari | BANZOULOU Eugène |
| 26 | 2782 du 12/08/2015 | Parcelle 5 ; Bloc 30 ; Section D ; Superficie 400m ² | Nkayi / Qtier Kividi | Bouenza | BOKATOULA MOMBANZI Roseline |
| 27 | 2646 du 18/03/2015 | Parcelle 01 ; Bloc 85bis ; Section Q ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi | Niari | MADOULOU Kécia Alceline |
| 28 | 2781 du 12/08/2015 | Piles 320 à 329 ; 325bis ; 326bis ; Bloc J34 ; Section P ; Superficie 6000m ² | Nkayi / Qtier Louadi | Bouenza | MBOUMBA Jean Abdon |
| 29 | 2397 du 22/08/2014 | Parcelle zone non cadastrée ; Bloc / ; Section / ; Superficie 14.400m ² | Louvakou / Nzoungou Kibangou | Niari | Société AIRTEL – CONGO |
| 30 | 2724 du 04/06/2015 | Parcelle 01 ; Bloc 01 ; Section Q ; Superficie 450m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi (Poungui Jean Bernard) | Niari | MOU Georgette Marceline |
| 31 | 2768 du 31/07/2015 | Parcelle 02 ; Bloc 21 ; Section J ; Superficie 457m ² | Dolisie / Qtier bakouni | Niari | MOUSSOUNGOU GOMA Simon |
| 32 | 2759 du 20/07/2015 | Parcelles 1 ; 2 ; 3 et 4 ; Bloc 1 ; Section J ; Superficie 2.200m ² | Nkayi / Camp SARIS | Bouenza | KOUANDZI Eugene |
| 33 | 2783 du 12/08/2015 | Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 7.395m ² | Sibiti / Issassa Indo | Lékoumou | Société National d'Electricité (S.N.E) |
| 34 | 2725 du 04/06/2015 | Parcelle 01 ; Bloc 03 ; Section Q ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Mangandzi (Poungui Jean Bernard) | Niari | PANDI Chantale Yolande Olga |
| 35 | 2195 du 25/03/2014 | Parcelle 01 ; Bloc 08 ; Section L ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Tsila | Niari | ONDINA Hugues Bienvenu |
| 36 | 1528 du 30/10/2012 | Parcelles 239ter et 239bis ; Bloc / ; Section D ; Superficie 800m ² | Dolisie / Zone Hôpital Général | Niari | MABIALA NDONGUI Filémon |
| 37 | 1368 du 22/06/2012 | Parcelle 49 ; Bloc / ; Section D ; Superficie 475m ² | Dolisie / Qtier Centre – Ville | Niari | PINGANA Jérôme |
| 38 | 2621 du 02/03/2015 | Parcelle 05 ; Bloc 03 ; Section L1 ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Lissanga | Niari | ILOKI Zephirin |
| 39 | 1472 du 26/09/2012 | Parcelle 01 ; Bloc 02 ; Section K ; Superficie 354,72m ² | Dolisie / Qtier Gaïa | Niari | BALENDE Joseph Clotaire |
| 40 | 2137 du 31/01/2014 | Parcelle 287 ; Bloc / ; Section P ; Superficie 330,66m ² | Dolisie / Qtier Mont – Fleury | Niari | KAYA – KAYA Maurice |
| 41 | 2672 du 13/04/2015 | Parcelle 725 ; Bloc 36 ; Section C ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mont – Fleury | Niari | Mme GOMA KYMBASSA NIANGUI Véronique L. |
| 42 | 2649 du 18/03/2015 | Parcelle 09 ; Bloc 12 ; Section / ; Superficie 500m ² | Dolisie / Qtier Matsendé | Niari | MOPIANE Joséphine Héliène |
| 43 | 2603 du 10/02/2015 | Parcelle 09 ; Bloc 02 ; Section P ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (zone Kikondi et Mafoua) | Niari | KIMPOLO Alder Berthange |
| 44 | 2500 du 19/11/2014 | Parcelle 02 ; Bloc 04 ; Section I ; Superficie 394m ² | Dolisie / Qtier Aéroport | Niari | MAFOUMBI Christine |
| 45 | 2605 du 10/02/2015 | Parcelle 08 ; Bloc 02 ; Section P ; Superficie 400m ² | Dolisie / Qtier Mbounda (zone Kikondi et Mafoua) | Niari | KIMPOLO MPOUMA Mesrille Urielle |

Ecole nationale supérieure de Police de Brazzaville

«Le poste de police, instrument fondamental d'un commissariat de police»

C'est le thème d'un mémoire soutenu, avec brio, à l'école nationale supérieure de Police de Brazzaville, par l'officier supérieur de la police, Martin Kaya, le lundi 14 décembre 2015, pour l'obtention du diplôme de commissaire de police. En s'appesantissant sur le cas du commissariat de police de quartier de Moukondo.

Cet officier supérieur de la police, ancien chef de poste de police nationale, chef de commissariat de police de quartier, d'arrondissement et commissaire central de police, a présenté un travail d'un intérêt scientifique majeur, à en croire le jury. Son travail donne, en effet, l'opportunité d'apprécier ou d'évaluer le fossé qui peut exister entre les textes réglementant les services de police et leur mise en œuvre par les agents sur le terrain et partant, d'identifier les limites desdits textes. Martin Kaya, dans son travail, poursuit les objectifs suivants: la revalorisation de la fonction policière par la réhabilitation des missions du commissariat de police, particulièrement celles du poste de police et l'intériori-

sation de la nouvelle fonction sociale du policier en tant que gardien des libertés publiques. Aussi l'a-t-il structuré, pour une présentation fort compréhensive et claire, en deux parties constituées, chacune, de deux chapitres, de quatre sections et de huit paragraphes. La problématique soulevée reposant sur des questions d'éthique professionnelle et de déontologie, face à l'obligation de résultats incombant à tous les services publics. Pour ce faire, l'impétrant a choisi deux techniques de recherche: la recherche documentaire et l'observation empirique. La recherche documentaire a consisté à collecter les textes régissant les attributions et l'organisation des commissariats de police,



Martin Kaya.

tout comme à exploiter les ouvrages généraux ayant trait au sujet. Les résultats de sa recherche ont découlé, en grande partie, de ses nombreuses visites au commissariat de police de quartier de Moukondo où il a pu avoir des contacts aussi bien avec les usagers qu'avec les gestionnaires de cette structure. Des contacts qui lui ont permis, par ailleurs, d'échanger des expériences avec d'autres collègues ayant géré des commissariats de police dans leur carrière. Sur le plan de l'analyse, Martin Kaya privilégie, dans son étude, une approche, à la fois, exégétique et socio-

logique. Ainsi, son mémoire est une interprétation des textes, d'une part, et une appréciation des pratiques professionnelles, de l'autre. La méthodologie choisie lui a permis, donc, de poser un diagnostic, c'est-à-dire de faire un état des lieux et, de proposer des remèdes aux maux décriés.

A l'issue de la soutenance, le jury, composé de Guillaume Bonkoutou, conseiller à la police du ministre de l'intérieur et de la décentralisation; Rigobert Ampion, colonel de police à la retraite et de Bienvenu Boudimbou, maître-assistant Cames à l'Université Marien Nguouabi de Brazzaville, lui a attribué la note de 17,5/20, laquelle correspond à la mention «très bien». Rappelons que le thème intégral de son mémoire est ainsi intitulé: «Le poste de police, instrument fondamental d'un commissariat de police: cas du commissariat de police de quartier de Moukondo».

Viclaire MALONGA

Club Jeunesse infrastructures et développement

Pour une réponse communautaire à l'élimination de la transmission du V.i.h de la mère à l'enfant

Prélude aux activités de sensibilisation au projet «Appui à la réponse communautaire dans l'élimination de la transmission du V.i.h de la mère à l'enfant», le C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement) a organisé lundi 21 décembre 2015, une réunion de plaidoyer devant des autorités administratives, locales et sanitaires de Makélékélé, dans la salle de réunion de la C.a.s (Circonscription d'action sociale) dudit arrondissement de Brazzaville. En vue de les mettre au parfum des différents contours dudit projet.



Mérols Diabankana Diabs.

A l'issue de cette réunion, Mérols Diabankana Diabs, délégué général de l'Ong C.j.i.d, Arsène Nganga, coordonnateur du projet et Flore Damba, permanence hospitalière, ont ainsi édifié l'assistance sur ce projet: «l'association Azur développement en consortium avec huit associations des P.v.v.i.h et de lutte contre le V.i.h/Sida parmi lesquels le Club jeunesse infrastructures et développement basée à Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville, ont bénéficié d'un projet dénommé: «Appui à la réponse communautaire dans l'élimination de la transmission du V.i.h de la mère à l'enfant», avec l'appui de Positive action community fund (Pacf). Ce projet vise à atteindre 4.500 jeunes filles, 2.700 couples en âge de procréer à adopter des comportements et pratiques sexuels à moindre risque, pour éviter le V.i.h. A travers des sensibilisations et dépistage de proximité. Il accroît le nombre de femmes enceintes reçues à la C.p.n (Consultation prénatale) qui seront conseillées et dépistées dans 14 centres de santé, soit au total 9.000 femmes enceintes et leurs partenaires.»

Le projet touchera 6.000 personnes séropositives, dont 50% bénéficieront d'une éducation sur les méthodes contraceptives modernes, pour prévenir les grossesses non désirées et 100% d'un appui psychologique, nutritionnel, juridique et économique; 90% des femmes enceintes séropositives et leurs nourrissons seront accompagnés et suivis. Dans le cadre de ce projet, il est prévu comme objectif spécifique l'organisation des sensibilisations sur le V.i.h/Sida et l'Etme auprès de 4.500 jeunes filles et garçons, 2.700 personnes vivant en couple dans les quartiers et 9.000 femmes enceintes dans les C.s.i (Centres de santé intégrés), et le dépistage de 8.100 personnes (50% de la cible) en deux ans. Les sensibilisations seront menées, également, au niveau des centres de santé, lors de la consultation prénatale, 9.000 femmes seront sensibilisées au V.i.h et à l'importance du dépistage. Le Club jeunesse infrastructures et développement a pour aire d'exécution de ce projet, l'arrondissement 1 Makélékélé.

Les différentes communications, suivies d'un échange franc, ont permis à l'assistance de se faire une idée sur les contours dudit projet, lequel sera très bénéfique pour les populations, qui, quelquefois, souffrent du manque d'informations sur les questions liées au V.i.h/Sida, etc. D'après Mérols Diabankana Diabs, les populations et surtout, les jeunes couples en voie de procréer, doivent faire le dépistage. «Pour arriver à zéro infection, il faut que ceux qui sont en âge de procréer prennent leurs précautions, en se faisant dépister dans les C.t.a (Centres de traitements ambulatoires), et autres centres de santé, car, nous avons constaté qu'aujourd'hui même les enfants de 15 et 17 ans ont le V.i.h/Sida; ce n'est pas normal. Le sida n'est plus une maladie honteuse, elle est devenue comme le diabète, et aujourd'hui on peut se faire soigner. Pour ce faire, il faut d'abord se faire dépister», a-t-il affirmé.

Alain-Patrick MASSAMBA

Universités francophones d'Afrique centrale et des Grands Lacs

Echanges de pratiques et transfert de compétences autour des Ecoles doctorales, pour mieux organiser les doctorats

Une manifestation scientifique de partage d'expériences dans le cadre du projet «Echanges de pratiques et transfert de compétences autour des Ecoles Doctorales et du Doctorat: un projet coopératif au service d'une pédagogie innovante pour la professionnalisation et l'insertion des Doctorants», initié par l'Université de N'gaoundéré (Cameroun) et l'Université de Poitiers (France), validé par l'A.u.f (Agence universitaire de la francophonie), a eu lieu du 2 au 5 décembre dernier, à Brazzaville. Sous le patronage de Georges Moyen, ministre de l'enseignement supérieur, en présence des recteurs de l'Université Marien Nguouabi (Congo) et de l'Université de N'gaoundéré (Cameroun).

Douze responsables des institutions partenaires du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, de la République Démocratique du Congo, de France, de la République Gabonaise et du Tchad, y ont pris part également. En plus de ces responsables, on a pu noter la présence de 54 participants venus du Ministère de l'enseignement supérieur, de la Délégation de la recherche scientifique et technologique, de l'Université Marien Nguouabi ainsi que des doctorants de l'U.m.ng. Six séances ont constitué le menu de cette manifestation: la première, présentation des institutions partenaires, a été élargie à un grand groupe constitué des responsables des parcours des formations doctorales et Masters; des directeurs de thèse de doctorat et de mémoire de Master; des encadrants scientifiques et doctorants, en plus des participants précités. La deuxième, adoption de la méthodologie de travail et échanges sur les attentes des institutions partenaires au projet, a concerné uniquement les 54 participants; la troisième, entretien avec les doctorants de l'Université Marien Nguouabi a été ouverte au grand groupe et aux 54 participants; la quatrième, expérience de l'université de Poitiers sur la mise en place et le fonctionnement des Ecoles doctorales a été ouverte aussi aux 54 participants et au grand groupe; la cinquième, rencontre et échanges avec les enseignants-chercheurs et chercheurs et la sixième,

ouverte aux 54 participants, a porté sur les échanges inhérents à la mise en place des Ecoles doctorales par institution partenaire (Ecoles doctorales locaux ou de site) et les Ecoles doctorales régionales. Les travaux se sont déroulés au Campus numérique francophone de Brazzaville pour les participants et à l'amphithéâtre 1.600 de la Faculté des sciences économiques pour le grand groupe.

«Nous voudrions saluer l'action constante de l'A.u.f et plus particulièrement du Bureau régional qui a validé ce projet rénovateur au bénéfice des Universités d'Afrique centrale et des Grands lacs», a déclaré le Pr. Jean-Maurille Ouamba, président du comité local d'organisation et coordonnateur scientifique de la Manifestation.

Le ministre Georges Moyen a salué, de son côté, le partenariat du gouvernement congolais avec l'A.u.f qui ne cesse d'accompagner de nombreuses actions et initiatives, pour améliorer la qualité du système d'enseignement supérieur dans le Sud, et particulièrement au Congo. «Il n'est que normal qu'après la consolidation par les Universités francophones d'Afrique subsaharienne des cycles de Licence et de Master du système L.m.d, qu'on enclenche bien que tardivement les réflexions sur le cycle de Doctorat et la place des Ecoles doctorales. Nous sommes convaincus que ces réflexions devraient entrevoir les possibilités de l'insertion professionnelle des Doctorants face aux changements



Des participants posant avec Georges Moyen, après l'ouverture de la Manifestation.

rapides du marché de travail et susciter aux apprenants un autre comportement et un réel engagement sur leur apport dans le développement socioéconomique de nos pays», a-t-il affirmé, avant de poursuivre: «Les Universités africaines, et notamment celles de la région Afrique centrale et Grands lacs ne doivent pas déroger à la règle.»

A l'issue de la Manifestation scientifique, les 54 parti-

cipants se sont engagés à agir, pour élargir le projet à l'ensemble des autres pays francophones des Grands Lacs. Rappelons que la rencontre de Brazzaville marque la deuxième étape de ce projet. La première ayant été organisée à l'Université de Poitiers, en France, du 12 au 17 octobre 2015.

Alain-Patrick MASSAMBA

Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale

Démocratie et citoyenneté au cœur d'un débat

Le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), a organisé mercredi 25 novembre 2015, dans la salle de réunion de Sueco (Centre d'information et de formation professionnelle) de Pointe-Noire, une conférence-débat sur le thème: «Démocratie et citoyenneté».

Introduite par Bruno Fructueux Bountsana, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, en présence de Jean Claude Mouviyoi, coordonnateur du projet d'appui à la formation de la culture, de la démocratie et de la citoyenneté et délégué du Haut-commissariat, tout comme des autorités politico-administratives et militaires, des chefs de quartiers, cette conférence-débat a eu pour but de promouvoir les valeurs de la



Les participants à la conférence-débat.

démocratie et la participation des citoyens à la construction d'un Etat de droit. Remerciant les autorités pour leur accueil, Jean Claude Mouviyoi a dégagé la philosophie de cette conférence-débat, en rappelant à l'assistance que le Congo a opté pour la démocratie, comme socle de valeurs pouvant régir le vivre ensemble, dans le respect de la diversité culturelle.

Le secrétaire général de la préfecture, en parlant de la démocratie au Congo, a affirmé: «La démocratie que nous avons appelée de tous nos vœux, a fait sous d'autres cieux, depuis des siècles la preuve de ses exigences sans lesquelles toute action en vue de sa concrétisation constitue une rude épreuve, voir une peine perdue. Les évé-

nements que nous venons de vivre en est une illustration. La démocratie appelle, en effet, un type de comportement, une qualité de citoyen imbu de valeurs et de principes cardinaux.» Après ces propos, deux conférenciers, Guy Moubiama, maître-assistant à l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature) et Victor Nguouillou Mpemba

Ya Moussoungou, maître-assistant à l'Université Marien Nguouabi, ont déroulé la thématique de cette conférence.

Guy Moubiama a développé le concept démocratie, en parlant des piliers qui la sous-tendent et de ses deux catégories de base, à savoir: la démocratie directe et la démocratie représentative, sans oublier ses aspects majeurs. Victor Nguouillou Mpemba Ya Moussoungou a, quant à lui, expliqué l'Etat de droit, en le définissant et en présentant ses éléments caractéristiques, ses modalités, ses garanties, avant de parler du rôle de l'Etat de droit et de la société civile. Il a embrayé, par ailleurs, sur ses avantages, la résolution des obstacles à la réalisation de l'Etat de droit, la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens et les pratiques et valeurs de la citoyenneté.

A la lumière des questions et des réponses fournies, les participants ont pu cerner les eux concepts faisant l'objet de la conférence-débat. Signalons que cette conférence-débat est intervenue après celles tenues à Brazzaville, Kinkala et Owando.

Noëllie BOUANGA

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06 664.85.64/04
432.52.12/01.034.74.47.

B.P: 4821. E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire, enregistré au domaine de timbre, en date à Pointe-Noire, du 18 Décembre 2015, sous le folio 221/5 N° 9307, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 795 du 21 Décembre 2015.

Il a été constitué une Société, par Actions simplifiées Unipersonnelles, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: BLUE CONGO;

Forme juridique: Société Par Actions Simplifiées Unipersonnelle;

Capital: Six milliards cinq cent millions (6.500.000.000) de francs CFA, divisé en six cent cinquante mille (650.000) actions de 10.000 de valeur nominale;

Siège social: Avenue Loango, B.P: 616, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La réalisation, la gestion, l'exploitation et l'entretien (x) d'un service de transport routier urbain et interurbain de personnes, le transport public routier de personnes, en ce compris le transport régulier de voyageurs, au moyen de véhicules et bus électriques, (y) d'un service de mise à disposition d'automobiles électriques en libre-service et d'une infrastructure de recharge de véhicules électriques;

L'exercice à destination d'une clientèle privée,

professionnelle et publique, de toutes activités se rapportant à l'énergie électrique et à l'environnement, incluant de façon non limitative, (x) le négoce, le courtage, l'intermédiation, le transport, la distribution, la commercialisation, la production et le stockage de tous produits en relation directe ou indirecte, avec l'énergie électrique, (y) toutes prestations d'arbitrage, de développement et commercialisation de produits complexes dérivés et de couverture, d'agrément, de gestion d'équilibre, et de conseil notamment, mais non exclusivement en matière d'optimisation de consommation d'énergie, relatives aux secteurs de l'énergie et de l'environnement;

Le développement et la commercialisation des solutions de mobilité électrique et de stockage permettant la distribution d'énergie renouvelable;

La fourniture de services connexes aux activités précitées;

Et, plus généralement, toutes opérations de toute nature se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous autres objets similaires ou connexes qui seraient de nature à favoriser le développement des affaires de la société;

Gérance: La société est gérée et administrée par la société BLUE PROJECT, représentée par Monsieur Gilles ALIX.

Pour insertion,

**Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville

B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64

République du Congo

INSERTION LEGALE

«MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD INC»

Société constituée en République de Panama au capital de 10 000\$ US

Siège social: Tour ADR, 8e étage, avenue Samuel Lewis et 58e rue, Lotissement Obarrio, Panama city REPUBLIQUE DU PANAMA

CREATION D'UNE SUCCURSALE

Aux termes d'un Procès-verbal Extraordinaire du Conseil d'Administration de la société «MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD INC», en date du 15 octobre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 10 novembre 2015, enregistré à Pointe-Noire, folio 19616, n° 8212; il a été décidé de la création d'une succursale de la société «MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD INC» en République du Congo, ayant pour:

Dénomination: «MAMOLA MELODY SHIPPING COMPANY LTD, INC succursale CONGO».

Objet:

• La fourniture de services maritimes à l'industrie pétrolière et/ou gazière offshore et toutes autres activités connexes;

Siège de la succursale: Le siège de la succursale sera établi à Pointe-

Noire, avenue Charles De Gaulle, face Hôtel Atlantic, Centre-ville, République du Congo;

Durée: Deux (2) années consécutives, à compter de son immatriculation au RCCM;

Fondé de Pouvoir: Monsieur Alphonse MABIALA est nommé en qualité de Fondé de pouvoir de la succursale en République du Congo;

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG/PNR/15 B 730.

Fait à Pointe-Noire, le 4 décembre 2015.

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

vers le rond-point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville

B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64

République du Congo

INSERTION LEGALE

«3MG» SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)

Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Boîte postale: 1105

RCCM: CG/PNR/15 B 703

Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 25 septembre 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 30 septembre 2015, folio 174/6, n° 7099; il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, dans tous les Etats Parties du traité OHADA, et à l'étranger: - La représentation de la société «YESHI GROUPE LTD» au Congo-Brazzaville, dans le domaine de la fonderie;

- La Fonderie, production et commercialisation des fers à béton et leurs dérivés industriels;

- Import-export de tous produits liés à l'aciérie;

- Collecte, Achat, Vente et transformation de tous produits ferreux et dérivés;

- La prise d'intérêt et participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tous moyens;

- La prise de toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et affaires congolaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet;

- Elle peut agir en tout pays, directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers, soit seule, soit en association, participation, groupement de société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser, sous quelque

forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant, directement ou indirectement, ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation;

DENOMINATION: «3MG» SARL;

SIÈGE SOCIAL: Pointe-Noire, Marien NGOUABI, Boîte postale: 1105, République du Congo;

DURÉE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Fadi ROZZ est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/15 B 703;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 5 novembre 2015, sous le numéro 15 DA 1514.

Fait à Pointe-Noire, le 14 décembre 2015.

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess

Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville

B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64

REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

«FABRIMETAL CONGO SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital de: 750 000 000 F. CFA

Siège social: Avenue Marien NGOUABI, Boîte postale 1105

R.C.C.M: CG/PNR/15 B 763

Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 10 novembre 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 12 novembre 2015, folio 197/13 n° 8245; il a été constitué une société dénommée: «FABRIMETAL CONGO SA», ayant pour:

FORME: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

OBJET: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

1°/- Fonderie: production et commercialisation des fers à béton et leurs dérivés industriels;

2°/- Import-export de tous produits liés à l'activité principale (la fonderie);

3°/- Collecte, Achat, Vente et transformation de tous produits ferreux et dérivés.

En plus, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation;

DURÉE: 99 années;

APPORTS EN NUMERAIRE: Aux termes de la déclaration de souscription et de l'état de versement reçus par le notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par les actionnaires, de la somme de Sept Cent Cinquante Millions (750.000.000) Francs CFA, constituant le capital, divisée en Sept Mille Cinq Cent (7 500) actions de Cent Mille (100 000) Francs CFA chacune, intégralement libérées;

ADMINISTRATION:

- Monsieur Abdul Houssein BEYDOUN est nommé Président Directeur Général;

- Monsieur Noorali Mohan MANJI, représentant la société «MMD INVESTISSEMENTS Ltd», est nommé Administrateur;

- Monsieur Abdul Houssein BEYDOUN est nommé Administrateur;

- Monsieur ID JICHI est nommé Administrateur;

- Monsieur YAHIA MAHMOUD MOHAMMAD ALAHMAD est nommé Administrateur;

- Monsieur Fadi ROZZ est nommé Administrateur;

- Monsieur Rahim Noorali MANJI est nommé Administrateur.

COMMISSAIRES AUX COMPTES:

- Titulaire: AUDITECH, Audit Expertise Conseils, sis à Pointe-Noire, 296, Avenue Marien NGOUABI, B.P: 5374, Tél: 04 444 98 80/05 338 46 95;

- Suppléant: Monsieur Eugène Ange Jean Gustave MABIALA, Expert-comptable, demeurant à Pointe-Noire;

RCCM: Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG/PNR/15 B 763.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er décembre 2015.

Fait à Pointe-Noire, le 10 décembre 2015.

Pour avis et mention,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

Nouveaux tarifs pour abonnement

| | |
|---------------------------|------------------------------|
| Congo | 182 Euros |
| 6 mois | Autres pays d'Afrique |
| Retrait sur place: 15.600 | 96 Euros |
| Expédié: 23.400 | 192 Euros |
| 1 an | Europe |
| Retrait sur place: 31.200 | 96 Euros |
| Expédié: 46.800 | 192 Euros |
| France, Afrique | Amérique-Asie |
| Francophone | 100 Euros |
| 91 Euros | 200 Euros |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



**Radio
Magnificat 93.5 FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

**Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30
– 06 952 17 68**

**E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine**

IN MEMORIAM

7 juillet 2015 – 7 janvier 2016

Cela fait six mois, depuis qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre Mari et père, Monsieur Clovis KAMBOUTHA.



A cette occasion, Madame Pulchérie NANI-TELAMIO et les enfants:
• Clovis Childéric KAMBOUTHA;
• Clovis Nissi KAMBOUTHA;

Expriment leur gratitude à l'endroit de toutes les personnes qui les ont soutenus, durant cette épreuve douloureuse.

«Dieu a tout donné, Dieu a tout repris. Que son Saint nom soit glorifié».

Pensée pieuse pour l'âme du défunt, afin qu'elle trouve auprès de Dieu le repos éternel.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

| | |
|---|---|
| Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville Directeur de Publication: Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction Véron Carrhol YANGA | Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33 Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 05.528.03.94 Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93 |
|---|---|

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net



- Express National International
- Fret Aerien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kessal (face au ccf)
Tél: (+242) 053010338 / 055501075
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tél: (+242) 055501073 / 055501073
Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

ANNONCE

La maison des Jeunes de Kinsoudi organise des formations pour les jeunes vulnérables:

Couture: 50 000 frs Durée 12 mois
Coiffure esthétique: 50 000 frs Durée 12 mois
Pâtisserie: 25 000 frs Durée 5 mois

Informatique (Excel, Word, Powerpoint, Publisher) 15 000 frs
Durée 3 mois

- L'inscription est à 5 000 frs
- Les kits d'insertion seront remis aux apprenants, à la fin de la formation
- La date limite d'inscription est fixée au 17 janvier 2016.
- Les places sont très limitées

Maison des jeunes, entrée principale ex-Usine Sotexco Kinsoudi
Tél: 06 675 40 09



**COLINA ASSURANCE CONGO
RECRUTE**

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION

Collaboratrice directe du Directeur Général, l'Assistante est l'interface privilégiée entre son supérieur, les autres services de l'entreprise et les clients externes. Elle intervient sur l'ensemble des affaires courantes.

Missions:

- Elles se déclinent ainsi:
- Tenir l'agenda du Directeur Général, gérer son planning, prendre ses rendez-vous ;
- Assurer les liaisons entre les services de l'entreprise ;
- Gérer les correspondances du Directeur Général, la saisie de tout courrier et note de service ;
- Coordonner la transmission du courrier interne et externe ;
- Assurer la tenue, le classement et l'archivage des dossiers et documentation de la Direction Générale ;
- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité ;
- Organiser les déplacements du Directeur en

relation avec les Services de la logistique ;

- Prendre en charge de manière autonome toute mission particulière confiée par le Directeur Général.

Profil:

- Bac + 3 / 4 en Assistanat de Direction ou toute autre formation supérieure;
- Aisance en Anglais souhaitée;
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un poste similaire;
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques et logiciels informatiques;
- Organisée, rigoureuse avec un sens de l'initiative et de la discrétion;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Bonne présentation, Aisance rédactionnelle et d'élocution.

Vous voudrez bien adresser votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) à COLINA CONGO, 43 Avenue de Mafouka – Pointe-Noire (entre le rond- point des Amoureux et le rond-point Tractafic) Mentionner sur l'enveloppe «Recrutement Assistante» ou par courriel à sahamcongo@sahamassurance.com, avant le 15 janvier 2016.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES, DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que son site web est, désormais, accessible à l'adresse suivante: www.impots-gouv.cg

A travers ses différents portails, ce site permet d'accéder:

- au code général des impôts;
- aux différents formulaires de déclaration;
- aux instructions d'application des différentes lois de finances;
- aux régimes fiscaux spécifiques;
- et à toute autre information sur l'administration fiscale et le système fiscal congolais.

Fait à Brazzaville, le 21 Décembre 2015

**Le Directeur Général,
Antoine NGAKOSSO**

Fespam (Festival panafricain de musique)

Les actes du symposium de la 9^e édition consignés dans un livre

La 9^e édition du Fespam (Festival panafricain de musique) a mis Brazzaville sur la sellette, du 13 au 20 juillet 2013. Elle s'est déroulée sur le thème: «Musiques africaines, vecteurs d'authenticité et facteurs d'émergence». Thème, également, du livre publié aux Editions Hemar, regroupant les actes du symposium de cette édition du Fespam. Un ouvrage présenté, officiellement, le mercredi 30 décembre 2015, au Commissariat général du Fespam, dans la ville-capitale congolaise. Par le Pr Honoré Mobonda, Directeur du symposium et du Musée de ce festival. Qui avait à ses côtés Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam.

Composé de 379 pages, le livre «Musiques africaines, vecteurs d'authenticité et facteurs d'émergence» a été publié avec la collaboration du Fespam, et les fonds de l'Unesco. C'est une somme de textes réunis par Honoré Mobonda, Claudia Mokoko Guikochi, Ghislain Mvoula-Massamba et Gashella Princia Wynith Mouanda Nkoussou. La préface porte l'estampille de Jean-Claude Gakosso, ancien ministre de la culture et des arts et ancien président du Comité de direction du Fespam, actuellement, ministre des affaires étrangères et de la coopération. Présentant le livre, le Pr Honoré Mobonda a souligné que l'an 2015 aura été une année spéciale pour le Festival panafricain de musique, qui aura vécu vingt ans. Et de préciser que cela fait dix ans qu'a commencé la publication des actes des symposiums organisés par le Festival panafricain de musique.



Le nouvel ouvrage.

«Il s'agit du sixième ouvrage qui sert d'actes de symposium du Festival panafricain de musique. Ce livre a été concocté par vingt auteurs, dont, évidemment, la leçon inaugurale prononcée par le Pr Mukala Kadima Nzuji.



Gervais Hugues Ondaye (à g.) et le Pr Honoré Mobonda.

Vingt auteurs, dont dix Congolais de Brazzaville, et dix autres auteurs de différentes nationalités: Côte d'Ivoire, Angola, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, etc. Cet ouvrage peut se lire de plusieurs manières: soit tel qu'il est présenté, ici. Et votre serviteur a pris la liberté de le lire de manière transversale. En commençant par un constat, donc, un état des lieux fait par plusieurs spécialistes. Ensuite, il s'est intéressé à l'authenticité, être soi-même. Mais comment être soi-même, et émerger dans un monde - c'est presque une tautologie - qui est pris par la mondialisation, certains même disent la mondialité? Ensuite, il y a la partie éducation musicale. Donc, il s'agit, là, de thèmes tellement importants. Plusieurs pays africains se sont engagés, ont fixé

l'année 2025 comme année de leur émergence, cela est-il possible, vu le problème auquel notre continent est confronté?, a-t-il poursuivi. A en croire le Professeur Honoré Mobonda, «Musiques africaines, vecteurs d'authenticité et facteurs d'émergence» est un livre important. Parce qu'on y développe plusieurs concepts, dont celui de la modernité africaine. «Alors, demain, les musiques africaines sont-elles capables d'être les leviers du développement, et donc, d'être des facteurs d'émergence?», s'est-il interrogé. «Je préfère que chacune, chacun, ayant pris ce livre, l'ayant parcouru, puisse s'imprégner de son contenu», a conseillé l'orateur.

Véran Carrhol YANGA

Roman

«Fétiche dans la poche, arme à la main» de Brice Patrick Ngabellet

Après avoir intégré le cercle des écrivains congolais, grâce à son coup d'essai romanesque intitulé «Le totem du roi», paru en 2009, aux Editions L'Harmattan (Paris, France), dans la collection Encres noires, Brice Patrick Ngabellet, natif du Congo-Brazzaville vivant en France, vient d'inscrire un deuxième roman à son tableau de chasse. Il s'agit de «Fétiche dans la poche, arme à la main», un ouvrage publié aux Editions Mon petit éditeur, dans la collection Publibook, en France.

«Fétiche dans la poche, arme à la main» est un livre de 144 pages, déjà disponible en librairie, au prix de 16,95 euros. Un regard furtif, à la quatrième page de couverture du livre, nous



Brice Patrick Ngabellet.



La couverture du livre.

permet de lire ceci: «De retour au pays, après plusieurs années d'études en Europe, François Léta, natif d'un des villages qui se construit et se déplace au gré des saisons sur les rives du fleuve Congo, est très mal accueilli par ses proches. Il retrouve un univers irritant, rongé par l'anarchie, le sexe, la drogue, le fétichisme et le maniement des armes. Les femmes paient un lourd tribut à cette évolution délirante des mœurs dans ce pays où elles sont astreintes au silence, déshéritées, bâillonnées par la coutume ancestrale et enfermées dans les cases, comme des prisonnières, lorsqu'elles perdent un mari. Ces agissements agacent profondément François. Mokitani, une riche commerçante belle et cocasse, qu'il a épousée à son retour au pays, va en faire l'expérience le jour où il est porté disparu. Son veuvage est, tout simplement, délirant...»

Né en 1974, au Congo-Brazzaville, Brice Patrick Ngabellet est diplômé de l'Institut des technosciences de l'information et de la communication de Montpellier III et diplômé du département de S.t.c (Sciences et techniques de la communication) de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi. Il vit et travaille dans la communication en France.

V.C.Y.

Arrondissement 3 Poto-Poto (Brazzaville)

Une galerie dédiée à l'artiste-peintre Hilarion Ndinga

La Mairie de Brazzaville a rendu hommage, jeudi 24 décembre 2015, à l'artiste-peintre congolais de renom, Hilarion Ndinga, rappelé à Dieu, en janvier 2015. C'était à l'occasion de l'inauguration de la galerie qui lui est dédiée, située sur la rue Makoko, à Poto-Poto, le 3^e arrondissement de la ville-capitale. La cérémonie était placée sous les auspices du député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouelon-délé. Elle s'est déroulée en présence du deuxième secrétaire du bureau du conseil départemental et municipal, Bonaventure Boudzika, du commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), Gervais Hugues Ondaye, du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Norbert Dabira, et de bien d'autres personnalités.



Pendant la visite de la galerie.

La galerie dédiée à Hilarion Ndinga est sise au rez-de-chaussée du bâtiment de type R+1, où a vécu l'artiste-peintre. Toutes les œuvres de l'illustre disparu y sont exposées. Du témoignage fait par son arrière-petite-fille, on a retenu qu'Hilarion Ndinga commence la peinture à l'âge de douze ans, puisque né le 17 janvier 1932, à Brazzaville. Cet amour pour la peinture devient sa passion et il fait connaissance avec l'artiste-peintre camerounais, Gaspard Demoko, et les virtuoses du pinceau Guy Léon Fila, Faustin Kitsiba et Pascal Malemba. Qui deviendront ses amis, avec lesquels, il prend de l'envol merveilleux, pour décortiquer et s'imprégner des techniques subtiles de la peinture.



Hilarion Ndinga.

Nanti de certaines connaissances et techniques nécessaires, Hilarion Ndinga

peut, maintenant, vivre réellement de la vraie peinture africaine, mais toujours à la recherche du bel art par la contemplation de la nature. C'est ainsi, qu'il va découvrir d'autres cultures proches de la sienne dans des pays comme le Gabon, le Togo, le Bénin, la Côte-d'Ivoire, et le Burkina Faso. C'est dans ses différents voyages qu'il va développer ces nuances et contrastes, pour réaliser ces toiles. A travers ses œuvres réalisées sur bois, le tissu, la peinture et ses coloris, le pinceau, le couteau et ses mouvements, il devient un véritable maître incontesté de la peinture africaine, un artiste de renom. Ses expositions ont eu lieu, tour à tour, à Lomé, au Togo, lors des

festivités de l'auto-détermination de la nation togolaise, en 1958; à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, en 1964, pour sa première grande exposition de plus de 30 toiles à l'inauguration de l'hôtel Ivoire; à Accra, au Ghana, en 1966, pour une exposition de 40 toiles, ainsi qu'à Lagos, au Nigeria, en 1977. De 1980 à 1990, il fut l'artiste-peintre préféré de l'actuel président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso. C'est à partir de 1990, qu'il prit le temps de léguer ce patrimoine culturel, cette œuvre intarissable à sa progéniture, jusqu'à sa mort, en janvier 2015.

Pascal BIOZI KIMINO

In memoriam

Pascal MOUASSIPOSSO – MACKONGUY
4 janvier 2015 – 4 janvier 2016

Il y a 1 an, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui son serviteur, le colonel Pascal MOUASSIPOSSO-MACKONGUY. En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth Mouassiposso-Mackonguy et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose dans la paix du Seigneur!



NECROLOGIE

Hordel Biakoro-Malonga, journaliste à La Semaine Africaine, M. Anaclef KEBANITOU et famille informent les membres du groupe Lubakusu de Dolisie, Nkayi, Louomo, Kin-kembo et les autres sections, ainsi que les parents, amis et connaissances du décès de leur grand-mère, mère, tante, épouse et sœur, KEBANITOU née BANANI Suzanne. Décès survenu, le 29 décembre 2015, à 4h du matin, au C.h.u de Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au numéro 22 de la rue Mboté, à Moukondo (arrêt Marché).

Tournoi africain préolympique de volley-ball

Visa pour les J.O de Rio de Janeiro

Après les 11^{es} Jeux africains, Brazzaville, la fière, est encore à l'honneur. Elle abrite, du 5 au 15 janvier 2016, sa deuxième compétition sportive continentale dans les nouvelles infrastructures héritées des Jeux. Il s'agit du tournoi africain de volley-ball masculin qualificatif pour les Jeux Olympiques d'été, qui auront lieu à Rio de Janeiro, en 2016.

Après avoir déjà accueilli les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball masculin et féminin, en novembre dernier, Brazzaville reçoit, dis-je, cette fois-ci, l'élite continentale du volley-ball masculin. Le public sportif local suivra, donc, avec plaisir et enthousiasme, quelques dix jours durant, le déroulement des éliminatoires des Jeux Olympiques de volley-ball, zone Afrique. Un peu comme ce fut le cas, pour le handball, en mars 1980, quand Brazzaville eut l'honneur d'organiser le fameux tournoi féminin préolympique, dit «Tricontinental», auquel participèrent les Etats-Unis d'Amérique, la Corée du Sud et, naturellement, le Congo.

Au moment où nous bouclons ce journal, sept pays avaient confirmé leur participation, notamment l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Niger, le Cameroun, la R.D. Congo et, naturellement, le Congo, pays hôte. Encore qu'il faudrait attendre que tout le monde soit à Brazzaville... Toutefois, par le gabarit de certains prétendants,



Les Diables-Rouges volley-ball sont parmi les prétendants.

notamment ceux de l'Afrique du Nord, du Cameroun, et pourquoi pas du Congo, médaillé d'argent aux Jeux africains du Cinquantenaire, les amoureux du volley à six prédisent de superbes parties sportives. Et nous, d'espérer, que leurs joutes seront une réelle attraction. Pourquoi ne seraient-elles pas, également, sportives et fraternelles, en dépit de l'unique place pour les J.O. à conquérir? Au-delà de simples empoignades sur le terrain du Gymnase Henri Elendé, du Complexe omnisports Président Alphonse Massamba-Débat, les initiateurs de cette fête rêvent, avant tout, une explosion d'unité de la jeunesse sportive africaine. Cela, heureusement, n'interdit pas de

bien jouer, de défendre avec brio ses couleurs. Pour faire voler en éclats le slogan mille fois clamé qui veut que l'essentiel est de participer!

Pour les Diables-Rouges du Congo, c'est un nouveau défi. Il s'agit de confirmer les progrès réalisés ces dernières années, ce qui leur vaut, en ce moment, leur irruption dans le carré d'as du volley-ball africain, comme en témoigne la médaille d'argent remportée aux derniers Jeux africains. L'objectif majeur sera d'essayer de se maintenir à cette place, à défaut de pouvoir faire un pas en avant... D'ailleurs, pourquoi ne pas arracher le ticket pour les J.O de Rio de Janeiro? Ils sont donc attendus de pied ferme, les Diables-Rouges.

Ils savent, donc, à quoi s'en tenir. Jouer à domicile est un avantage évident, qui devrait leur permettre de se hisser, cette fois-ci. Et ils en auraient les arguments : enthousiasme, ressources physiques, techniques et tactiques. Mais, le volley-ball, comme tous les autres sports, ce n'est pas la guerre, pour paraphraser l'artiste Zao. Il faut espérer qu'il sera compris ainsi par le public congolais. Que le meilleur l'emporte!

Bienvenue, aux volleyeurs africains, dans notre cité légendaire, terre d'accueil!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Diables-Noirs de Brazzaville

Une collecte de fonds pour tenter de bâtir du solide!

Quoi de neuf chez les Diables-Noirs? Nourrissant de grandes ambitions pour leur club, le plus populaire du pays, la coordination des supporters n'a pas hésité à mettre, désormais, à contribution tous ceux qui se réclament de Diables-Noirs, en lançant, samedi 26 décembre 2015, au Stade Marchand, une collecte de fonds destinée à bâtir, désormais, du solide.



Un geste significatif du deuxième vice-président.

La coordination des supporters des Diables-Noirs entend mettre fin à une gestion artisanale qui a donné les résultats que l'on sait. Pour cela, elle veut exploiter la force commerciale que constitue l'équipe. La quête populaire sera pérenne. Elle sera renouvelée tous les premiers samedis du mois.

L'apport financier des supporters permettra, d'abord, en priorité, de doter le club d'un bus et d'un terrain pour la construction du siège du club. D'où l'appel pressant lancé à tous les supporters et sympathisants de la grande famille du club sportif multidisciplinaire Diables-Noirs, ainsi qu'aux hommes de bonne volonté, d'apporter leur modique contribution à cette quête populaire, en vue de subvenir aux besoins les plus pressants. Il a été plus ou moins entendu. Le comité de gestion mis en place par le quatrième vice-président de la section football, Gabriel Bizonzi Nouni, a recueilli la somme de 2.006.500 de francs CFA, pour le premier dépouillement, nonobstant la faible mobilisation des supporters, la majorité n'étant pas informée à temps de l'organisation de cette initiative. Parmi les contributeurs ayant mis la main à la poche, le deuxième secrétaire du bureau du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, Bonaventure Boudzika, le député de la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Pierre Bassouama, et bien d'autres sympathisants. Pourvu que la bonne gestion accompagne cette initiative, espère-t-on.

Les supporters veulent, en tout cas, créer en leur sein une dynamique nouvelle, celle de la participation. Il reste aux dirigeants d'accompagner cet effort portant sur l'édification de structures solides. Pour un club vieux de plus de cinquante ans, mais qui conjugent, allègrement, problèmes financiers et mauvaise organisation, on mesure l'ampleur du travail qui les attend...

Pascal BIOZI-KIMINO

Solidarité

Du cœur pour les glorieux acteurs malades

Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, a apporté, dimanche 27 décembre 2015, un réconfort moral et une assistance financière aux glorieux acteurs du sport congolais rongés par la maladie.

C'est devenu une tradition, pour Léon Alfred Opimbat, de faire ce geste du cœur à leur endroit, en cette période particulière de l'année. En prenant la parole, le ministre a, simplement, rappelé que depuis qu'il est à la tête du département des sports, il a pris l'initiative d'aller à la rencontre de tous ceux qui, par le passé, ont porté haut l'étendard du sport congolais, pour leur apporter aide et assistance. Cette fois-ci, au lieu de les rencontrer dans leurs domiciles respectifs, il les a tous réunis au gymnase Henri Elendé. Dans le lot, il y a les vieilles gloires de plusieurs disciplines, les anciens entraîneurs, quelques anciens dirigeants et journalistes sportifs qu'il ne faille pas jeter dans la poubelle de l'histoire.

Le gouvernement a l'obligation d'assister, un tant soit peu, ceux qui ont contribué, par leurs exploits, au rayonnement du pays. C'est pourquoi Léon Alfred Opimbat a remis, à ceux qui ont été recensés, une petite enveloppe, pour leur permettre de faire face aux ordonnances et se procurer un minimum vital pour passer les fêtes de fin d'année et de nouvel an, sans vivre dans l'angoisse de la solitude ou de l'abandon.

En signe de reconnaissance, les bénéficiaires ont eu des mots aimables à l'endroit du ministre, pour son geste du cœur. L'association des journalistes malades a, particulièrement, adressé, officiellement, un message de remerciement au ministre des sports, quelques jours seulement après la cérémonie.

G.M.

Football congolais

Vingt équipes à l'assaut d'une couronne!

Le championnat national de football d'élite Ligue 1 du Congo démarre, en principe, le samedi 9 septembre 2016, comme convenu, dernièrement, entre comité exécutif de la Fécofoot (Fédération congolaise de football) et clubs concernés. Le calendrier étant déjà disponible en fin de semaine dernière, il a la particularité de réunir non plus 18 équipes, comme celui qui s'est terminé en lambeaux la saison passée, mais plutôt 20! Ainsi en avait décidé, il y a quelques mois déjà, le comité exécutif de la Fécofoot. Ces équipes sont: A.C Léopards et Jeunes Fauves (promu), de Dolisie, A.S Kimbonguélé (promu), de Kinkala, A.S Cheminots, A.S.P, La Mancha, Munisport, Niconicoyé, Pigeon Vert (promu) et V.Club Mokanda, de Pointe-Noire, CARA, Diables-Noirs, Etoile du Congo, F.C Kondzo, Inter Club, J.S.P, J.S.T, Patronage Sainte-Anne, Saint-Michel de Ouenzé et Tongo F.C, de Brazzaville. Un championnat à 20! Trente-huit journées! Hier, on disait qu'un championnat à 18 était déjà un désastre financier, pour des clubs qui ne cachent plus leur pauvreté. Un championnat à 20 équipes serait-il la solution miracle? Il faudra, peut-être,



Le public va renouer avec les joutes du National de football.

l'inventer, afin de sortir les clubs de leurs déficits chroniques vis-à-vis, par exemple, de leurs fournisseurs, des hôteliers et des joueurs.

Au plan technique, on parie fort que cela n'aidera vraiment pas à élever le niveau du championnat jugé déjà trop bas avec 18 équipes. Or, il faut bien de grands joueurs et équipes, pour assurer le spectacle et, par ricochet, les meilleures recettes financières, qui font vivre le football. Il faut débours des sommes d'argent, pour s'attacher les services des grands joueurs et obte-

nir leurs transferts. D'aucuns l'ignoraient-ils? La recherche qualitative et financière devrait être le souci permanent des dirigeants, gérants du football national.

Vingt équipes en lice. Mais, il n'y a qu'un fauteuil dont la possession polarisera les rivalités. Il en a toujours été ainsi partout où existe la notion de championnat ou de compétition. Il est trop tôt, pour désigner le vainqueur du championnat qui vient. Il sera, peut-être, un grand vainqueur. Et c'est ce que l'on essaiera de voir, quoique les équipes n'aient pas

toujours les mêmes fortunes: technique, tactique, qualité de l'effectif. Le recrutement auquel on assiste semble dire qu'elles s'y préparent activement. Pourvu qu'il soit surtout qualitatif.

Faudra-t-il, également, s'interroger sur la qualité de l'arbitrage? Pourquoi pas. L'arbitrage ne sera pas à l'abri des critiques. Et la commission de discipline? Elle a la réputation de distributeur automatique d'amendes infligées aux équipes...

Il faudra se méfier, aussi, de la commission ad hoc d'organisation des compétitions, elle-même. Elle a voulu trop en faire, les saisons dernières, qu'elle n'a pu éviter le ridicule. Or, elle doit être au service du football, donc des clubs dont elle devrait être l'émanation. On a l'impression que son caractère de structure nommée l'a placée au-dessus des clubs sans lesquels elle n'aurait pas sa raison d'être.

Il faut aider le football congolais des clubs à se refaire une santé. Que le meilleur devienne, donc, le porte-étendard de notre football national!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BUROTOP IRIS 

un Mate 7 Gold



Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

- .Double SIM 4G
- .Empreinte Digitale
- .Caméra HD 13Mp
- .Processeur Octa-core 1GHz
- .RAM 2Go
- .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Prix exceptionnel

299 000 FCFA ht

La grande classe

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 
www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



- .Processeur Dual Core à 1.4 GHz
- .Disque dur : 500Go
- .Freedos
- .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement **99.000** FCFA ht

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56